

Rendre le Peuple meilleur.



Littérature, Histoire, Archéologie, Biographies et Légendes.

Imprimé et Publié par STANISLAS DRAPEAU, Editeur-Propriétaire.

BUREAU
428 rue Sussex.

Ottawa, 1er Mai, 1889.

ABONNEMENT
1 \$2 par Année.

Littérature.

Roman Historique.

Le Manoir Mystérieux

ou

LES VICTIMES DE L'AMBITION.

(Suite.)

CHAPITRE III.

L'entrevue.

—Comment va votre neveu, monsieur Gravel ? dit DuPlessis en entrant le lendemain matin dans la grande salle de l'auberge. Tient-il encore sa gageure ?

—Quant à sa gageure, répondit l'aubergiste, je vous conseille, en ami, de ne pas vous en mêler, pas plus que de toute autre chose que pourrait proposer Michel Lavergne. Laissez mon neveu et Baptiste Santerre se tirer de leur gageure comme ils l'entendront : car, M. DuPlessis, je ne voudrais pas qu'un homme aussi respectable que vous tombât dans les filets d'un professeur des sept sciences damnables. Je puis fermer les yeux quand mon neveu tend ses rêts pour attraper une mouche comme Santerre, mais un voyageur comme vous doit être prévenu.

—Merci de vos bienveillants conseils, M. Gravel ; je tâcherai de les mettre à profit. Mais je dois tenir ma gageure, puisque je m'y suis engagé. Dites-moi, quel est donc ce Thom Cambrai ?

—Vous devez pourtant l'avoir connu, M.

DuPlessis, car il demeurait aux Trois-Rivières lorsqu'a dû s'écouler votre jeunesse.

—Non, monsieur, je ne me rappelle pas l'avoir jamais connu. Il est vrai que j'ai été élevé chez un de mes oncles à Montréal, et que, depuis l'âge de dix-sept ans, je me suis plus occupé d'affaires militaires que de l'histoire de ma ville natale. La plus grande partie de ma jeunesse a été passée soit à la Louisiane, soit aux postes avancés de l'ouest. Revenu aux Trois-Rivières avec M. de Vaudreuil il y a huit ou neuf ans, lorsqu'il en fut nommé gouverneur, je lui servis d'officier de garde jusqu'à l'année dernière, quand des raisons particulières m'engagèrent à m'absenter de nouveau des lieux où vit presque toute ma famille, pour aller à Montréal. Il y a six mois, on m'a fait revenir pour remplir la même charge, c'est-à-dire, servir d'officier de garde au nouveau gouverneur, M. Bégon. Et pendant ces deux espaces de temps, je n'ai jamais entendu parler une seule fois de Thom Cambrai.

L'aubergiste reprit :

—Ce n'est pas étonnant, car, depuis plusieurs années, il ne semble pas tenir à faire parler de lui. Vous me demandiez ce qu'il est ; je ne puis ajouter que peu de choses à ce que l'on en a dit hier. Il était pauvre et il est devenu riche. On raconte qu'il y a dans cette maison des appartements dignes du roi, que Dieu protège ! Les uns pensent que Thom Cambrai a trouvé dans le jardin un trésor caché par un serviteur infidèle de feu M. Francheville, seigneur de ce domaine, ce qui aurait précipité la ruine de cet infortuné monsieur et causé sa mort ; d'autres supposent qu'il a vendu son âme au diable. Quoi qu'il en soit, il est riche, et Dieu seul peut savoir comment il l'est devenu. Il a l'air sombre et a rompu toutes relations avec les habitants du pays, comme s'il craignait qu'on ne lui arrachât quelque secret. Si Michel Lavergne veut renouer connaissance avec lui, il y aura, je n'en doute pas, une querelle. C'est pourquoi, mon digne monsieur, vous devriez renoncer à vous joindre à mon mauvais sujet de neveu pour cette visite. Mais le voilà qui entre.

—Eh bien, mon neveu, avez-vous bien dormi ?

—Si j'ai dormi ? par Morphée ! je crois bien ; j'ai été obligé de me pincer trois ou quatre fois presque jusqu'au sang pour me réveiller, tant je dormais encore profondément à sept heures du matin.

Tant mieux, pensa l'aubergiste, il est de meilleure humeur qu'en se couchant.

—Et tenez-vous toujours à votre gageure ? ajouta DuPlessis.

—Mais sans doute ; je tiens toujours à tout ce que je peux, et à ma parole avant tout, va sans dire. Allons, mon brave oncle, servez-nous quelque chose à manger, nous l'arrosions de votre vin des Canaries, qui décidément, se laisse bien boire, puis nous irons présenter nos hommages ou autre chose s'il le préfère, à maître Thom Cambrai, avec monsieur, s'il est toujours dans les mêmes intentions.

Après s'être lesté d'un solide déjeuner, Michel partit en compagnie de DuPlessis. Le jardin ou le parc, comme on voudra l'appeler du manoir, entouré d'une haute palissade, avait un aspect sombre et triste. On y entra par une porte en frêne, garnie de clous à grosses têtes.

—Il ne serait pas facile de prendre la place d'assaut, observa Michel en examinant la porte, mais, ajouta-t-il en s'approchant, elle n'est pas fermée et elle nous invite à entrer.

Ils pénétrèrent dans une avenue de gros arbres, bordé par une haie de houx et d'ifs qui, n'ayant pas été taillés depuis plusieurs années, formaient de grands buissons noirs. L'herbe croissait dans l'avenue, qui était traversée par d'autres allées également obstruées par des mauvaises herbes et des broussailles.

—Ce bocage est noir comme la gueule d'un loup ! dit Michel en s'avançant dans cette avenue serpenteuse, au bout de laquelle nos deux aventureux visiteurs commençaient à apercevoir la façade du manoir, avec ses fenêtres cintrées, ses murs couverts de lierre et ses hautes cheminées de pierre.

—Voilà donc, ajouta-t-il, où ce vieux coquin de Thom Cambrai s'est enterré comme dans une tanière. C'est ce qu'il faut à ce renard sournois ; car ce qui m'a toujours déplu en lui, c'est qu'il n'aimait pas à partager ses plaisirs. Il avalait solitairement des mesures de vin, et disait qu'il regrettait chaque

goute qui ne passait pas par son gosier.

—Mais, puisque l'humeur de votre ancien compagnon est si peu d'accord avec la vôtre, M. Lavergne, puis-je vous demander pourquoi vous désirez renouveler connaissance avec lui ?

—Et puis-je, à mon tour, vous demander, M. DuPlessis, quel motif vous a fait désirer de connaître Thom Cambrai ?

—Je vous l'ai déjà dit, la curiosité.

—M. DuPlessis, j'ai assez vécu avec les habiles pour qu'on ne me fasse pas avaler du son pour de la farine. Vous avez de la naissance et de l'éducation, vous jouissez d'une réputation honorable ; cependant, vous vous associez avec un vaurien, comme on m'appelle, pour venir voir un autre garnement, et tout cela par simple curiosité ? Allons donc ! ce n'est pas à Michel Lavergne que l'on conte de pareilles sornettes avec chance de les faire gober. Gardez vos secrets, moi, les miens, et vogue la galère !

Tout en parlant ainsi entre haut et bas, ils étaient arrivés à la porte de la maison. Michel frappa hardiment, et un domestique à figure rechignée vint regarder à travers un judas garni de barreaux de fer.

—Nous voulons parler à M. Cambrai pour affaires très pressantes, hasarda Michel avec assurance.

Le domestique leur dit d'attendre un instant. Puis il revint leur ouvrir, et les introduisit dans une grande salle où l'on ne voyait que très peu de meubles antiques et délabrés. Le maître du logis entra. C'était un vieillard paraissant avoir une cinquantaine d'années, de moyenne taille, mais de formes épaisses. Ses cheveux s'échappaient malproprement d'un bonnet fourré, ses yeux noirs, enfoncés sous deux gros sourcils, et presque toujours baissés, brillaient par moments d'un feu sinistre. Ses traits étaient irréguliers, et tout l'ensemble de sa personne inspirait la répulsion. Il portait un pourpoint à manches de cuir semblable à ceux des paysans un peu aisés de cette époque ; à son ceinturon pendaient d'un côté une paire de pistolets et de l'autre un poignard, dans leur fourreaux. Il jeta un regard scrutateur sur les deux étrangers, et dit d'une voix basse et comme contem-

—Permettez-moi de vous demander, messieurs, le motif de votre visite ?

Il semblait s'adresser à DuPlessis plutôt qu'à Michel, mais ce fut celui-ci qui répondit :

—Mon bon ami, mon ancien compagnon, mon cher Thom Cambrai, avez-vous oublié Michel Lavergne ?

—Michel Lavergne ! répéta d'une voix sourde Cambrai en retirant son bras que Michel avait pris folâtement ; êtes-vous donc Michel Lavergne ?

—Oui, sans doute, aussi vrai que vous êtes Thom Cambrai.

—Fort bien, dit ce dernier en fronçant les sourcils ; et quel motif a pu amener ici Michel Lavergne ?

—Ah ! Ah ! je m'attendais de trouver chez Thom un meilleur accueil.

—Quoi ! gibier de potence, pratique du bourreau, oses-tu te flatter d'un bon accueil de quiconque n'a rien à craindre de la justice vengeresse de la société ?

—Il me semble que je suis une assez bonne compagnie pour Thom le *Bucheron*.

—Écoutez, Michel Lavergne, vous êtes un joueur ; eh bien ! calculez les chances que vous avez pour que je ne vous jette pas par cette fenêtre dans la rivière qui coule là, à côté d'ici.

—Il y en a dix contre une que vous ne m'y jetterez pas.

—Et pourquoi ? demanda Cambrai les dents serrées et les yeux flamboyants.

—Parce que je suis maintenant plus vigoureux que vous et que vous n'oseriez me toucher. J'ai l'esprit du jeu des batailles, si je ne suis pas autant que vous possédé du démon de l'astuce.

Cambrai parut réfléchir, fit deux fois le tour de la salle agité, puis il reprit :

—N'aie pas de raucune, mon bon Michel ; je voulais m'assurer si tu avais conservé ton honorable franchise, que les méchants appellent impudence. Mais quel est ton compagnon ? Est-ce un coupeur de bourses ?

—M. Gatineau DuPlessis, honnête gentilhomme, plein de qualités ; mais il ne trafique pas dans le même genre que moi. Peut-être y viendra-t-il plus tard ; mais ce n'est encore qu'un néophyte qui recherche la société des grands maîtres.

—Si tels sont ses qualités, excellent Michel, tu vas entrer avec moi dans un autre appartement, car ce que j'ai à te dire, ne doit passer que par tes oreilles. Monsieur voudra bien nous attendre un moment.

DuPlessis fit un geste d'acquiescement, et les deux dignes amis sortirent ensemble.

CHAPITRE IV.

Les deux Fiancés.

Le coude appuyé sur le bord de la table près de laquelle il était assis, et le front dans la main, DuPlessis paraissait absorbé depuis une dizaine de minutes dans des pensées mélancoliques, lorsqu'une porte opposée à celle par où étaient sortis Cambrai et Lavergne, s'ouvrit tout à coup et le tira de sa rêverie. La dame qu'il avait entrevue la veille dans une fenêtre, probablement sans en être aperçu lui-même, était là debout, immobile, les traits bouleversés par la surprise et le regard inquiet fixé sur lui. Non moins affecté lui-même, il resta muet et comme paralysé sur sa chaise. Après un moment de silence aussi pénible pour l'un que pour l'autre, la dame dit avec un sentiment visible de malaise qu'il eût été difficile d'attribuer à l'émotion ou à la crainte et qui participait peut-être des deux :

—Vous ici ! Léon.

Ces paroles, prononcées par une voix qu'il avait bien connue, rappella DuPlessis à ses sens et il se leva vivement.

—Oui, moi ici, répondit-il presque en tremblant ; mais rassurez-vous, madame, je ne viens pas vous parler de moi ni de notre passé.

—Jusque-là, vous êtes bien aimable, monsieur DuPlessis, et je dois comprendre alors que ce n'est pas à moi que vous aviez à parler en venant ici ?

—Je suis bien peiné de vous contrarier, madame, mais, au contraire, ce n'est que pour vous parler, à vous-même, à vous seule, que je me suis rendu ici.

—Et que peut-il y avoir encore de commun entre nous, M. Léon DuPlessis, pour que vous vous permettiez une semblable démarche jusque dans cette retraite ?

—Ce qu'il peut y avoir encore de commun entre nous ? répéta-t-il ; probablement qu'il

n'y a plus que votre affection pour votre noble père et l'amitié sincère et reconnaissante que je lui porte moi-même. Et c'est cette amitié pour lui qui seule, je vous le jure, m'a fait braver plus d'un danger et jusqu'à vos paroles de dédain, pour venir vous implorer en faveur du meilleur et du plus tendre des pères, dont votre conduite a empoisonné les vieux jours, et qui se consume rapidement d'ennui et d'affliction. Votre père, Joséphine, est au désespoir de votre mariage. Lisez cette lettre....

—Mon père est-il donc, malade, Léon ? Mais je ne puis quitter cette maison sans la permission de mon mari. Retournez vers mon père et dites-lui que bientôt je pourrai l'aller voir. Portez-lui cette nouvelle. Le ciel m'en est témoin que je partirai dès que j'en aurai obtenu la permission.

—La permission ! fit DuPlessis avec une indignation mal contenue, la permission d'aller voir un père malade, peut-être au lit de la mort ! Et à qui demanderez-vous cette permission ? à ce misérable qui, sous le masque de l'amitié, a violé les lois les plus sacrées de l'honneur en épousant une fille sans la permission de son père.

—Ne parlez pas sur ce ton, M. DuPlessis ; car celui que vous traitez ainsi, est tout aussi honorable que vous, et il est assez puissant pour vous faire regretter amèrement vos paroles calomnieuses sur son compte. Vous faites sans doute retomber sur lui la vengeance que vous n'osez exercer contre une femme. C'est votre manière à vous de me punir ; seulement, cette manière est injuste. Faites-moi les reproches que vous voudrez, mais, en gentleman que vous êtes, épargnez du moins la réputation de celui dont tout le tort a été de s'attacher mon cœur.

—Soit, Joséphine, ayez, si vous voulez, pour cet homme, d'autant plus d'estime qu'il en mérite moins, c'est votre affaire plutôt que la mienne ; mais cela ne vous dispense pas d'avoir pour votre père les égards auxquels il a droit. Je vous déclare donc que je viens, armé de son autorité, vous ordonner de me suivre au foyer paternel, et je vous délivrerai de l'esclavage où vous êtes, en dépit de vous même, s'il le faut.

—M. DuPlessis, ne me menacez point ;

j'ai les moyens de résister à la force. Je suis ici chez moi ; cette maison est la mienne. Si c'est mon bon plaisir d'y vivre dans la retraite, ce n'est pas, je pense, M. Léon Duplessis qui a le droit de s'y opposer.

—Vous changez habilement la question, madame ; car ce n'est pas moi qui m'y oppose, c'est votre père. Or, en son nom, suivez-moi, fuyez ce lieu.....

A ces mots, il s'avança vers elle et saisit son bras. Elle le retira brusquement et jeta un cri qui attira dans la salle Lavergne et Cambrai.

—Flammes et tagots ! exclama ce dernier, que se passe-t-il ici ? Madame, rentrez dans votre chambre. Et vous, monsieur, sortez de la maison, partez vite..... Ou plutôt, brave Michel, le sabre à la main ! et débarrassons-nous de ce misérable ?

—Non, répliqua Michel, sur mon honneur, non. Il est venu en ma compagnie et n'a rien à craindre de moi, pour cette fois-ci du moins. Mais, écoutez-moi, l'ami, partez le plus vite possible, parce qu'il ne cuit rien de bon ici pour vous.

—Adieu, madame, dit Duplessis ; le peu de vie qui reste à votre malheureux père aura peine à résister à la triste nouvelle que je vais lui porter.

A ces mots il se retira pendant que la jeune dame lui disait :

—Léon, ne me calomniez pas.

—Voilà de la belle besogne ! interrompit Cambrai enrageant. Madame, rentrez dans votre chambre.

—Je ne suis pas à vos ordres, monsieur, répondit-elle.

—C'est vrai, madame ; mais il faut pourtant que vous regagniez vos appartements. Michel, suis cet impudent coquin, tu m'entends ? Allons, ne perds pas sa piste.

—Je le suivrai, dit Lavergne, jusqu'à ce qu'il ait évacué la maison ; mais lever la main contre un homme qui a bu le coup du matin avec moi, c'est contre ma conscience.

Et il s'éloigna.

Duplessis avait pris d'un pas rapide la première allée qui s'était présentée à lui, sans faire attention que ce n'était pas celle qui conduisit à la porte par où il était entré, et il se trouva bientôt vis-à-vis d'une porte plus pe-

tite qui donnait sur un champ. Au moment où il se demandait comment il allait s'y prendre pour escalader la palissade, la porte s'ouvrit pour livrer passage à un cavalier couvert d'un grand-manteau.

—Gatineau Duplessis ! fit-il ; que faites-vous ici ?

—Et qu'y faites-vous vous-même, infâme scélérat ? y venez-vous pour recevoir de la main d'un galant homme le châtiment qui vous est dû ? Tirez votre épée et débendez-vous !

—Es-tu fou, Duplessis ? Je t'assure que Joséphine Pezard de la Touche n'a rien à me reprocher, et je serais fâché de diriger une arme contre toi, qui en fus aimé. Mais tu n'ignores pas que je sais me battre ?

—Non, Deschesnaux ; mais j'en désire avoir d'autres preuves que ta parole.

—Tu n'en manqueras pas, dit Deschesnaux, et, tirant son épée, il s'élança sur Duplessis.

Ce dernier était sur ses gardes. Les épées brillèrent, se croisèrent et s'entrechoquèrent avec violence. Bientôt Deschesnaux fut renversé et, avant qu'il eût pu se relever, la pointe de l'épée de son antagoniste était appuyée sur sa poitrine. Au même instant Duplessis sentit qu'on lui saisissait le bras par derrière. Il se retourna et aperçut Michel Lavergne, qui s'écria :

—Allons ! allons ! camarade, assez de besogne pour un jour ; retournons au *Canard-Blanc*.

—Retire-toi, vil misérable, répondit Duplessis en colère ; oses-tu bien te placer entre mon ennemi et moi ?

—Vil misérable ! répéta Lavergne ; tu me donneras raison de cette injure tôt ou tard, je te le promets. En attendant, décampe, car nous voilà deux contre un.

Duplessis vit que Deschesnaux, profitant de cet incident, s'était remis sur pied, et qu'il ne pourrait, sans une folle témérité, continuer le combat. Il sortit alors du parc en disant :

—Au revoir, Deschesnaux. Nous nous rencontrerons plus tard dans quelque lieu où personne ne sera pour te dérober à la lame de mon épée.

Deschesnaux ne répliqua rien à cela, mais, se retournant vers Lavergne, il lui demanda :

—Mon brave, êtes-vous camarade de Cambrai ?

—Son ami juré.

—Très-bien. Prends cet or et suis cet homme ; sache où il s'arrêtera, et viens m'en informer ici. Silence et discrétion, si tu tiens à la vie.

—Il suffit, vous verrez que vous n'avez pas choisi un mauvais limier, dit Michel en s'éloignant à grands pas.

CHAPITRE V.

Conspirateurs et complice.

Cambrai était encore à discuter avec la jeune dame pour qu'elle rentrât dans ses appartements, quand un coup de sifflet se fit entendre à la maison.

—Nous voilà dans une belle passe ! fit-il ; c'est le signal de M. Hocquart. Que lui dire du désordre qui vient d'avoir lieu ? Il faut que le guignon soit toujours sur les talons de ce coquin de Lavergne ; il n'a échappé aux mains de la justice que pour venir me porter malheur.

—Paix ! monsieur, dit la dame, et hâtez-vous d'ouvrir à mon mari. Ah ! ajouta-t-elle, en voyant entrer Deschesnaux, ce n'est pas lui.

—Ce n'est que Deschesnaux, madame, continua ce dernier ; mais on voit avec joie le nuage pourpré précurseur du soleil.

—M. Hocquart viendra-t-il donc aujourd'hui ?

—Oui, madame, et voici une lettre qu'il vous envoie avec ce paquet.

—Louise, Louise, ouvre ce paquet, pendant que je vais lire cette lettre.

Louise, fille de Cambrai, jeune, intelligente et modeste personne, s'empressa d'obéir, et, remettant à sa maîtresse le riche collier contenu dans le paquet, elle dit en le regardant avec admiration :

—Sûrement, madame, les grandes dames de la cour n'en doivent pas avoir de plus beaux ; chaque grain vaut un domaine.

—Et chaque mot de cette lettre vaut le collier, ma chère enfant. Mais passons dans ma chambre pour me faire un peu de toilette. Monsieur Deschesnaux, et vous, monsieur Cambrai, je vous invite à une collation, ce soir, dans ma salle, avec M. Hocquart. Donnez les ordres nécessaires pour sa réception.

Puis elle se retira suivie de Louise.

—Me diras-tu, demanda alors Deschesnaux, comment DuPlessis s'est trouvé ici ?

—DuPlessis ? Qui est DuPlessis ? dit Cambrai.

—Comment, sans-génie, tu ne sais pas que c'est le capitaine auquel le vieux seigneur de Champlain avait destiné sa fille, mademoiselle Pezard de la Touche ? Il venait ici pour la ramener à son père, évidemment. Il faut prendre des précautions, car il n'est pas homme à souffrir, impunément un affront. Heureusement, il ne sait pas que c'est M. Hocquart qui est le mari de son ancienne fiancée ; il ne soupçonne que moi. Mais, encore une fois, comment s'est-il trouvé ici ?

—Ne m'avez-vous pas chargé, M. Deschesnaux, de vous chercher un homme qui eût une bonne mine et une conscience sans scrupule ? Je m'en suis occupé, et le ciel a voulu que ce grand drôle de Michel Lavergne, qui a fait sous tous les rapports votre affaire, soit arrivé ici pour réclamer impudemment les droits d'une ancienne connaissance, et je l'ai admis pour vous faire plaisir.

—Mais cela ne me dit pas, Cambrai, comment DuPlessis s'est trouvé ici.

—Je n'en sais vraiment rien, moi non plus. Ils sont venus ensemble, et pendant que je parlais d'affaires sérieuses avec Lavergne dans ma chambre, ce DuPlessis a eu un bout de conversation avec madame.

—Misérable ! tu nous as perdus tous les deux, s'il faut que les litanies de ce nigaud aient décidé madame à retourner chez son père. Ne pourrais-tu pas au moins savoir par ta fille ce qu'ils ont dit entre eux ?

—Je vous ai déjà informé, M. Deschesnaux, que ma fille ne s'occupait jamais de mes affaires. Je puis vous aider, moi, parce que je sais comment me repentir de mes fautes de faiblesse naturelle ; je sais marcher entre les pièges, moi ; mais je ne voudrais pas mettre en danger l'âme de ma chère fille.

—Eh ! qui te parle de mettre en danger l'âme de ta fille ? Tu peux bien savoir indirectement d'elle ce que DuPlessis a dit à madame.

—Ah ? à la bonne heure, c'est ce que j'ai fait. Il lui a dit que son vieux père était bien malade.

—C'est bon à savoir. Mais il faut débarasser le pays de DuPlessis. Ton pendarde de camarade est à ses trousses ; il y va de notre fortune, Cambrai.

—Je le sais, répondit celui-ci d'un air sombre. C'est pour moi, selon l'usage, que seront tous les risques et toutes les peines.

—Où sont donc ces grands risques ? Un individu à l'air suspect vient rôder près de ta maison, tu le prends pour un malfaiteur et lui envoies adroitement une balle qui lui enlève du coup toute envie de raconter ensuite aux passants lequel des deux a eu tort : quoi de plus naturel que tout cela ? Un bon chien de garde mord celui qui s'approche trop près de lui.

—Oui, vous me donnez une besogne de chien, et vous me récompensez aussi comme un chien. Vous, M. Deschesnaux, vous recevez l'or et l'argent à pleines mains et menez une vie de prince, tandis que moi je n'ai que la jouissance de ce domaine, jouissance révo cable selon votre bon plaisir.

Je comprends. tu voudrais que cette jouissance se convertît en propriété. Cela pourra arriver, Thom. Mais tu as assez de conscience pour convenir qu'il faut de grands services pour mériter une telle récompense. Le domaine rapporte environ six mille livres bon an mal an, avec le moulin et le privilège de fabriquer des biscuits pour l'armée. Souviens-toi bien de cela. Maintenant, fais venir ton domestique pour qu'il me cire mes bottes et me serve une bouteille de vin.

Ils se séparèrent et ne se rejoignirent que peu d'instants avant l'heure du dîner. Deschesnaux élégamment vêtu comme un courtisan, et Cambrai ayant fait une espèce de toilette qui faisait encore plus ressortir sa difformité.

—Diable ! dit Deschesnaux, te voilà beau comme un charbonnet, Thom ; je crois qu'à présent tu pourrais fredonner un menuet et faire danser magiquement les chaises et les tables d'elles-mêmes. Mais parlons d'autre chose. As-tu préparé l'appartement de notre maître d'une manière de lui ?

—Il serait digne d'un prince, et madame Joséphine s'y donne déjà des airs de princesse.

—Tant mieux, Thom, car notre fortune dépend de ses caprices.

—En ce cas, M. Deschesnaux, nous bâtissons sur le sable, permettez-moi de vous le dire. Elle vous a fait un accueil glacial tantôt, et je pense qu'elle vous regarde, ainsi que moi, d'un mauvais œil.

—Alors, il faudrait que ce fût avec le tien, mon Thom. Mais, plaisanterie à part, sache qu'elle tient à moi comme à celui auquel elle doit son élévation. Sans moi eût-elle pu épouser M. Hocquart ? N'est-ce pas moi qui ai détruit tous les obstacles s'opposant à ce mariage sans l'aveu de son père ?

—Sans doute, mais elle pense peut-être que vous tenez le gouvernail de la barque, et que vos conseils sont la cause qu'elle ne peut être reconnue publiquement comme l'épouse de l'intendant de Sa Majesté. Vous savez combien elle tient aux grandeurs.

—Si je le sais ? moi qui n'ai réussi à lui faire rompre ses fiançailles avec le capitaine DuPlessis, qu'elle affectionnait pourtant, je t'assure, qu'en faisant miroiter à ses yeux la richesse et la haute position sociale de M. Hocquart. Mais, Cambrai, j'ai des raisons pour agir ainsi que je fais. Si je réussis, je m'en trouverai bien et toi aussi. Afin de ne pas risquer de déranger mes calculs, contente-toi de surveiller pour que DuPlessis n'approche plus d'ici qu'une seule fois, et que ce soit la dernière. Mais on frappe à la porte.

—C'est Michel Lavergne, dit Cambrai.

—Il vient nous apporter des nouvelles de DuPlessis, sans doute, ajouta Deschesnaux. Fais-le entrer dans ta chambre, je vais vous y rejoindre.

Cambrai sortit, et Deschesnaux, les bras croisés, fit plusieurs fois le tour de la salle, absorbé par ses réflexions.

—Le vieux matois a raison, se dit-il en s'arrêtant ; il a sondé la profondeur de mes craintes : cette jeune ambitieuse veut être reconnue publiquement et m'accuse de conseiller son mari de différer cet événement. L'intérêt de mon maître exige que ce mariage reste secret, le mien aussi, car il m'entraînerait dans sa chute ; et c'est une chute mortelle qui le menace, si la marquise apprend cette union. Maintenant, armons-nous d'un front serein et manœuvrons avec adresse.

CHAPITRE. VI.

Silence recommandé.

Quatre pièces formant le côté occidental du manoir, au second, avaient été meublées récemment, avec une magnificence qu'on n'eût pas soupçonnée à l'apparence extérieure de la bâtisse. Des ouvriers de Québec avaient été chargés de ces travaux, auxquels le plus grand secret avait présidé, afin d'empêcher les gens de l'endroit de gloser sur les changements qui se faisaient dans la résidence de Thom Cambrai. A part quelques bruits vagues, leur curiosité n'avait pu être satisfaite.

Le soir du jour dont nous parlons, ces appartements étaient illuminés avec un éclat qu'on eût aperçu à travers le massif d'arbres si des volets bien clos et de longs rideaux n'eussent intercepté le moindre rayon de lumière. Madame Hocquart, en l'honneur de laquelle on avait fait ces embellissements, venait d'entrer pour la première fois dans ces somptueux appartements, qu'elle parcourait en les examinant avec la joie la plus vive.

—Que ces tapisseries sont belles ! disait-elle à sa suivante, Louise... Quel naturel dans ces tableaux ! Que cette argenterie est merveilleusement ciselée ! Mais, Louise, combien n'est-il pas encore plus délicieux de songer que toutes ces belles choses rassemblées ici sont des témoignages de l'affection du noble M. Hocquart ? Dans quelques instants, je pourrai le remercier de la tendresse qui lui a inspiré de me faire préparer ce petit paradis terrestre.

—C'est le Seigneur, madame, répondit la pieuse jeune fille, qu'il faut remercier d'abord de vous avoir donné un époux dont l'affection a fait tant de choses pour vous rendre heureuse. Et, moi aussi, j'ai travaillé à vous parer de mon mieux, mais si vous continuez à courir de chambre en chambre, pas une de vos boucles ne tiendra.

—Tu as raison, ma bonne Louise, dit la dame en se mirant dans une glace, je ressemble à une paysanne avec ces joues rouges d'excitation et ces boucles de cheveux en désordre. Viens, tu vas réparer ces marques de mon étourderie ; il faut que je m'habitue à l'apparat.

Elles passèrent dans le salon, où madame

Hocquart s'assit sur un coussin, pendant que sa suivante remettait sa coiffure en ordre. Au bout d'un moment, la dame reprit :

—Eh bien, Louise, est-ce bien, comme cela ? Assez, assez, il faut que je voie Deschesnaux avant l'arrivée de M. Hocquart. Il est bien avant dans les bonnes grâces de mon mari. Cependant, si je voulais me plaindre de lui...

—Oh ! n'en faites rien, ma chère maîtresse, dit Louise. Ne vous mettez pas en opposition avec lui ; il a l'oreille du maître, et toujours celui qui l'a contrarié, a eu à le regretter.

—Et pourquoi donc, ma petite Louise, moi qui suis l'épouse de ce maître, serais-je obligée de garder tant de ménagement avec cet inférieur ?

—Madame, j'ai entendu dire à mon père qu'il aimerait mieux rencontrer un loup affamé que de déranger ce M. Deschesnaux dans ses projets ; et mon père n'a jamais que de bonnes intentions, bien que son air rude semble quelquefois donner le démenti à son cœur.

—Je te crois, mon enfant ; je veux te croire, quand ce ne serait que par amour pour toi. Mais, Louise, la nuit approche ; M. Hocquart est à la veille d'arriver. Va appeler Deschesnaux et ton père.

Ils arrivèrent un instant après tous les deux. Deschesnaux se présenta en courtisan de belle façon, et Cambrai avec un air gauche et embarrassé.

—M. Cambrai, dit la dame, j'excuse de bonne grâce la rigidité avec laquelle vous m'avez tenue éloignée de ces appartements jusqu'à ce qu'ils fussent décorés d'une manière si splendide.

—Oui, madame, il en a coûté plus d'une livre, et je puis dire que j'ai pris tout le soin possible pour qu'il ne fût pas dépensé plus qu'il ne fallait. Mais je vous quitte, madame, car M. Deschesnaux a quelque chose à vous dire de la part de M. Hocquart.

—Qu'avez-vous à me dire de la part de M. Hocquart ? demanda-t-elle dès que Cambrai se fut éloigné.

—Cambrai ne m'a pas bien compris, madame ; c'est de mon noble maître que je veux vous parler, et non de sa part. Madame, croyez-vous que M. Hocquart apprendrait avec plaisir la visite que M. DuPlessis vous a faite ce matin ?

—Qu'est-ce à dire, monsieur ! Cette visite n'a été pénible que pour moi, puisque j'ai appris la maladie de mon père.

—De votre père ! Cette maladie a donc été bien soudaine, car le messenger que je lui ai dépêché tout dernièrement, a trouvé le noble seigneur, votre père, occupé joyeusement à faire une partie de chasse aux perdrix. C'est M. DuPlessis qui a inventé cette nouvelle pour troubler votre imagination.

—Vous insultez M. DuPlessis, reprit madame Hocquart avec vivacité ; il est incapable de mentir.

—Pardou, madame, je ne savais pas que vous prissiez tant d'intérêt à lui. On peut quelquefois, sans mentir, farder un peu la vérité.

—Vous avez l'art habile du courtisan, M. Deschesnaux, mais c'est un art inconnu au capitaine DuPlessis, qui ne sait pas dire de paroles ambiguës. Il venait, n'étant pas instruit du nom de mon mari, pour essayer de me tirer d'ici ; mais, si j'ai la conviction qu'il n'a pas inventé la maladie de mon père, je puis espérer que son amitié l'a peut-être exagérée, et je veux croire à la véracité des nouvelles que vous m'avez données. Je dirai à M. Hocquart quelle a été la visite de M. DuPlessis et dans quel but il la faisait.

—Madame fera ce qu'elle jugera convenable ; mais, puisque rien n'exige cet aveu, elle ferait mieux peut-être d'épargner à M. DuPlessis le danger qui pourra en résulter pour lui.

—Admettre une telle conséquence, monsieur, serait supposer à mon mari des sentiments indignes de son cœur loyal.

—Madame, je ne doute pas de ses nobles qualités, je suis trop souvent à même de les apprécier. Mais ne vous êtes-vous jamais demandé pourquoi M. Hocquart vous avait soustraite à tous les regards ; pourquoi il vous faisait garder par Thom Cambrai si étroitement, et pourquoi lui-même entourait ses visites chez sa légitime épouse d'un tel mystère ?

—C'est le bon plaisir de mon mari ; je n'en dois pas rechercher la cause.

—Très-bien, madame ; mais, quelle que soit cette cause, pensez-vous qu'il puisse convenir à M. Hocquart que le capitaine DuPlessis la recherche et la découvre, et suppo-

sez-vous que mon illustre maître soit homme à souffrir sans punir ce qu'il regardera comme une insulte ?

—Si je croyais, répondit-elle, que je pusse causer quelque tort à M. DuPlessis en parlant de lui, je me tairais ; mais à quoi bon, puisque Cambrai l'a vu ? Non, j'en parlerai à M. Hocquart, et je saurai faire excuser la folie de M. DuPlessis.

—Eh bien, madame, essayez, en prononçant le nom de DuPlessis devant M. Hocquart, de voir l'effet que cela lui fera, et décidez après ce que vous voudrez dire.

—Mais, réitéra-t-elle, Cambrai a vu M. DuPlessis.

—Cambrai et son ami ne savent pas quel est l'homme qu'ils ont trouvé avec madame, et je saurai leur suggérer une raison pour justifier la présence d'un étranger ici.

—S'il est vrai que Cambrai ne connaît pas M. DuPlessis, j'avoue, monsieur Deschesnaux, que je serais fâchée qu'il apprît ce qui ne le regarde pas. Mais, chut ! j'entends un bruit de pas de chevaux. C'est lui, c'est M. Hocquart ! s'écria-t-elle en se précipitant vers la porte, qui s'ouvrit pour donner passage à un homme au port majestueux, enveloppé dans un long manteau de voyage.

FRÉDÉRIC HOUDE.

(A continuer.)

Maximes et Pensées.

La pensée de l'éternité surpasse trop l'intelligence humaine, pour être d'un autre que l'Éternel lui-même.

La vie de l'homme, sur la terre, est un combat continu dont la palme est aux cieux.

La vie nous paraît courte et les heures longues, nous voudrions allonger la chaîne et rétrécir les anneaux.

Il y a bien des souvenirs et souvent des larmes dans le seul aspect d'un appartement dont l'habitant est allé vivre ailleurs !

Tribune Sacrée.

VÉRITÉ ET BEAUTÉ

DE LA

Foi Catholique

PAR

Mgr. de Ségur.

VII.

Des principales maladies morales qui menacent la foi et la vie de la foi dans les âmes.

(Suite.)

En ce temps-ci, l'ignorance religieuse est malheureusement à l'ordre du jour, surtout chez les hommes. Elle provient de l'enseignement et instruction rationalistes dont la détestable Université sature depuis trois quarts de siècle nos jeunes générations. La France recueille ce qu'elle a semé : pour recueillir des chrétiens, il faudrait semer les doctrines et les habitudes qui font les chrétiens. Dans la plupart des maisons d'éducation (!), l'enseignement catholique tient si peu de place, qu'on peut hardiment le déclarer nul ; et l'encore rationaliste de l'Université vient altérer promptement le pauvre petit filet de vérité que le zèle d'un aumônier s'efforce de faire couler, malgré mille obstacles, dans les âmes.

L'oubli pratique de DIEU résulte directement de cette éducation sans foi. Je voyais un jour un jeune homme qui sortait d'un de nos lycées les plus renommés pour la fermeté de la discipline et la force des études. Je lui recommandais de vivre en chrétien et, pour cela, de penser souvent au bon DIEU, et de s'habituer à vivre pour lui, à travailler, à souffrir pour lui. "J'essaie de le faire, me répondit-il ; mais quand je prie, il me semble que je ne parle à personne, que je parle dans le vide. Au lycée, nous étions habitués à vivre sans Dieu." Et ce pauvre jeune homme, d'ailleurs bon et instruit, avait remporté dans son

lycée, en rhétorique, le premier prix d'instruction religieuse ! Si le phénix en était là, où donc en étaient les autres ?

Et puis, quelle instruction religieuse acquiert-on d'habitude, à partir de treize ou quatorze ans ? Après les catéchismes, on n'apprend plus rien. On oublie promptement le peu qu'on avait appris ; et l'on en arrive à une ignorance de sauvage, en tout ce qui concerne les vérités sacrées dont le Fils de DIEU a illuminé le monde. On ne sait pas ; et dès lors on ne croit pas. Ou bien, ce qui est pis encore, à la suite d'études et de lectures malsaines, on imagine un christianisme absurde, impossible, qu'on prend pour l'enseignement de la foi ; on se révolte, et avec raison, contre ces énormités, que l'Église n'a jamais enseignées et qui sont une abominable caricature de la foi ; on déclare qu'on ne croit pas, qu'on ne croira jamais. Cette nuance de l'ignorance est la plaie de presque tous les hommes instruits qui n'ont pas été élevés chrétiennement. Première maladie de la tête, au point de vue de la foi : l'ignorance.

La seconde, non moins dangereuse, est l'orgueil, qui s'entête et se révolte. Il s'entête sottement à ne pas vouloir s'instruire ; il se révolte follement contre l'autorité sacerdotale qui veut l'instruire, ou contre l'autorité de la vérité qui se propose et tout ensemble s'impose à son intelligence. Il répète la parole du démon : "Je ne me soumettrai point."

Sachez-le bien, il n'y a pas autre chose dans la tête de l'incrédule : ou le vide de l'ignorance, ou le pêle-mêle de la demi-science et des préjugés, ou enfin le gonflement de l'orgueil, de la fausse science et de la révolte.

De la tête, descendons au cœur. Là encore, la foi court des dangers, des dangers très-grands.

La corruption du cœur ressemble à la corruption de ces marécages d'où s'exhalent des miasmes, des vapeurs pestilentielles qui infectent l'air et le chargent de brumes plus ou moins épaisses. Il en est de même des mauvaises passions : tant que le cœur est pur, tant que l'eau est limpide, l'atmosphère de l'âme est pure aussi, et rien n'empêche le soleil de vérité, JÉSUS-CHRIST, de luire jusque dans les paisibles profondeurs de la conscience ; mais dès qu'arrive la corruption, les brumes du

cœur montent à la tête, obscurcissent le jugement, et, lorsque ce désordre se prolonge, elles finissent par substituer les ténèbres à la lumière. Comme nous le disions tout à l'heure, on croit qu'on ne croit plus ; on vit et on parle comme si l'on ne croyait plus. Chez les jeunes gens surtout, le danger de la foi vient presque toujours du cœur et des sens.

Un pieux dominicain qui prêchait, il y a quelques années, une grande retraite à de jeunes ouvriers de Paris, fut prié de s'efforcer de ramener à la foi un pauvre jeune homme de quinze à seize ans. "Il était bien bon jadis, lui dit-on ; mais depuis, il est tout changé ! Il dit qu'il n'a plus la foi. — Il n'a plus la foi ? dit le Père ; amenez-le moi ; je connais cela." On le lui amena, en effet. Le jeune ouvrier voulut d'abord entamer une espèce de discussion ; mais à mesure que le Père lui parlait, il baissait le ton et bientôt il fut réduit au silence. Comme le bon Religieux continuait à l'exhorter, et l'engageait même à se préparer aux pâques, il l'interrompit brusquement, et d'une voix sourde il murmura ces horribles paroles : "Je voudrais être un chien. — Un chien ! s'écria le pauvre Père, stupéfait de ce résultat inattendu de ses exhortations. Y pensez-vous, mon pauvre ami ? Vous voudriez être un chien ? — Oui, répondit l'autre à demi-voix ; au moins, je pourrais faire le mal sans remords." C'est en cela que se résume, quatre-vingt-dix-neuf fois sur cent, la prétendue incrédulité des jeunes gens mal vivants : "Pouvoir faire le mal sans remords."

Prévenons-y bien garde : la pureté du cœur influ directement sur la foi. Si nous voulons conserver le chaste trésor de nos croyances, soyons purs et chastes ; veillons sur notre cœur ; veillons sur nos sens.

La troisième espèce de maladie morale que menace la foi, et la vie de la foi, vient de l'estomac.

Où, de l'estomac, c'est-à-dire des habitudes sensuelles, de la bonne chère, de la mollesse, du luxe et de ce culte du bien-être qui se substitue peu à peu au culte austère et céleste de JÉSUS-CHRIST. Principalement parmi les gens à leur aise, les préoccupations du confortable, et, disons le mot, de la gourmandise, occupent dans la vie la place d'honneur. Dès

lors, Notre-Seigneur se voile la face ; il se retire peu à peu, ne voulant pas, ne pouvant pas demeurer en des êtres "qui ont fait leur Dieu de leur ventre," selon l'énergique parole de saint Paul. La sensualité tue la foi ; elle la noie dans les vins exquis, et l'étouffe, l'ensevelit sous les mille recherches des insatiables voluptés de la chair.

Enfin le quatrième danger vient de la bourse, de la caisse. Quand on est très-riche, on est difficilement chrétien ; parce que, pour être chrétien, pour être véritablement disciple de JÉSUS-CHRIST, il faut être pauvre d'esprit, c'est-à-dire détaché des biens de la terre ; or, l'expérience le prouve, plus on est riche, plus on veut avoir. Pour être chrétien, il faut être humble ; et les riches, adulés de presque tout le monde, sont facilement vaniteux, hautains et pleins d'eux-mêmes. Pour être chrétien, il faut être charitable, sympathique aux pauvres, bon, pénitent, mortifié ; or les riches, et surtout les très-riches, sont facilement égoïstes, indifférents à l'égard des malheureux, et profondément immortifiés. De cette difficulté fondamentale pour être vraiment chrétien, naît pour les riches un danger très-sérieux au point de vue de la croyance pratique aux austères vérités de l'Évangile. Ils croient sans peine les vérités spéculatives qui ne les gênent pas ; et ils se détournent instinctivement de toutes celles qui condamnent leur vie mondaine et luxueuse.

Mais la caisse est un danger bien plus direct encore pour la foi lorsqu'elle contient de l'argent mal acquis. On sait fort bien que, pour servir JÉSUS-CHRIST, il faudrait commencer par rendre ce qu'on a volé ; et comme on ne veut pas le rendre, on trouve aussitôt, dans le fond de sa caisse, une quantité d'arguments blancs et jaunes, plus péremptoires les uns que les autres, pour se démontrer, à soi-même, hélas ! et quelquefois aux autres, qu'il n'y a pas de Dieu, que JÉSUS-CHRIST n'est pas Dieu, que nous n'avons pas d'âme, qu'il n'y a pas d'enfer, que les prêtres sont des hypocrites et des fourbes, que la confession est un infâme abus, que la sainte Eucharistie n'est pas le Corps de Notre-Seigneur, que les Religieux, et surtout les Jésuites, sont les ennemis du genre humain. Tout cela s'élève du fond de la caisse, et monte à la tête, comme la fumée

de l'encens s'élève de l'encensoir

Le fils d'un très-riche banquier venait de terminer son éducation, qui avait été heureusement confiée à un précepteur honnête et chrétien. Le jeune homme avait dix-huit ans; il était entré depuis quelques mois, à titre d'associé, dans les bureaux de son père. Pâques approchait. Son ancien maître le rencontre, et échange avec lui quelques paroles amicales. "Et les pâques, mon cher? ajoute-t-il. Le temps approche. J'espère que vous ne l'oubliez pas?—Mes pâques? répond d'un air assez dégagé le jeune associé. Non, je ne les ferai pas. Je ne crois plus à tout cela.—Vous ne croyez plus? Allons donc! Est-ce que vous vous moquez de moi? Est-ce que je ne sais pas ce que vous savez et ce que vous croyez? Est-ce à moi que vous parlez, mon ami?" Et, comme le jeune homme ne répondait pas, le digne précepteur se mit à lui rappeler brièvement la certitude absolue de la foi. "Assez! fit le jeune homme en mettant la main sur le bras et en l'interrompant avec un embarras visible, assez! Vous avez raison, et la preuve, c'est que je le sens. Mais ajouta-t-il en rougissant malgré lui, si je faisais ce que vous me demandez, et si j'étais ce que vous voulez, je ne pourrais plus faire d'affaires."

Il n'y avait rien à répondre. A dix-huit ans la caisse parlait déjà plus haut que la conscience. Qu'est-ce que cela doit être à quarante, cinquante ou soixante ans, au bel âge de la fortune faite, de la perfection acquise!

Incrédulité de tête, incréduité de cœur, incréduité d'estomac, incréduité de caisse: telles sont donc les quatre catégories où rentrent toutes les incréduités. Ce sont les quatre corps d'armée que l'ennemi de la foi met en campagne pour dévaster l'Église en ébranlant et, s'il se peut, en renversant l'édifice de notre foi. Ce sont les quatre grandes maladies morales qui minent dans les âmes la vie sacrée et surnaturelle de la foi. Elles nous menacent tous par un côté ou par un autre. Veillons, combattons comme de bons soldats de JÉSUS-CHRIST, et conservons à tout prix notre belle foi, gage et fondement du salut.

(A Continuer.)

Missions Catholiques:

QUELQUES NOTES

SUR

L'ŒUVRE

DE LA

Propagation de la Foi.

DISTRIBUTION

DES

Catholiques

sur

LA TERRE.

AFRIQUE.

(Suite.)

§ II.—AFRIQUE OCCIDENTALE.

Dans cette partie du continent africain, nous tenons à faire remarquer d'une façon particulière les brillants et rapides progrès de l'apostolat.

En 1842, le Saint-Siège érigeait le vicariat apostolique des Deux-Guinées qui se développait le long de l'Atlantique depuis le Sénégal au nord jusqu'au fleuve Orange au sud. Cette mission unique a été, depuis, démembrée et dix vicariats ou préfectures différentes se partagent aujourd'hui le domaine qui formait, il y a quarante ans, l'apanage d'un seul évêque.

Le tableau suivant fait assister aux transformations successives subies par le vicariat apostolique des Deux-Guinées :

- 1858. — Établissement du vicariat apostolique de Sierra Leone,
- Établissement de la préfecture apostolique de Fernando Po.
- 1860. — Établissement du vicariat apostolique du Dahomey.
- 1863. — Établissement du vicariat apostolique de Sénégambie.
- 1870. — Établissement de vicariat apostolique de la Côte de Benin.
- 1870. — Établissement de la préfecture apostolique de Gambésie.

- 1880 — Etablissement de la préfecture apostolique de la Côte d'Or et de celle de Gabon.
- 1888 — Etablissement de la préfecture apostolique du Dahomey.
- 1884. — Etablissement de la préfecture apostolique du Niger et du vicariat apostolique de la Côte de Benin.

Les vicariats apostoliques de la Sénégambie (avec la préfecture apostolique du Sénégal), de Sierra Leone et du Gabon (vicariat apostolique des Deux-Guinées), de même que la préfecture apostolique de la Cimbébasie, appartiennent à la Congrégation du Saint-Esprit et du Cœur Immaculé de Marie.

Le vicariat apostolique de la Côte de Benin et les préfectures apostoliques de la Côte d'Or, du Niger et du Dahomey, sont confiés au séminaire des Missions Africaines de Lyon.

La préfecture apostolique de Fernando Po est actuellement entre les mains des missionnaires de la Congrégation espagnole des Enfants du Cœur immaculé de Marie.

Sur cette côte occidentale d'Afrique vivent **1,026,950** catholiques dont un million, d'après un Rapport à la Propagande, dans les possessions portugaises de l'Afrique continentale (qui possèdent environ neuf millions d'habitants, d'après E. Behm et H. Wagner, *Bevölkerung der Erde*, 1874).

Le tableau suivant montre la répartition de la population catholique dans les diverses circonscriptions ecclésiastiques de l'Afrique occidentale :

Circonscriptions Ecclésiastiques	Pages	Nombre des Catholiques
Vicariat apostolique de Sénégambie	Sénégambie	7,000 (1879)
Préf. apost. du Sénégal	Villes St. Louis et Gorée	5,000 (1879)
Vicari. ap. de Sierra Leone	Sierra Leone et Liberia	1,250 (1879)
Préf. apost. de la Côte d'Or	Falcons et Côte d'Or	—
Vic. ap. de la Côte de Benin	Côte de Benin (Vouala)	10,000 (1881)
Préfecture apost. du Dahomey	Côte des Esclaves	
Préfecture apost. du Niger	Sokoto	
Vicariat apostol. du Gabon	Gabon, Biafra, Camerun	3,700 (1881)
Préfecture apost. du Congo	Bas Zaïre	1 million
Diocèse de St Paul de Louanda	Angola, Benguela, etc.	
Préfecture ap. de la Cimbébasie	Namqualand, Damara, etc.	—

§ III.—AFRIQUE MÉRIDIONALE.

Dans l'Afrique méridionale, nous trouvons les divisions ecclésiastiques suivantes : les vicariats apostoliques du Cap occidental et du Cap oriental, la préfecture apostolique du fleuve Orange, le vicariat apostolique de Natal, la préfecture apostolique du Zambèze et la prélature *nullius* de Mozambique.

1.—*Vicariat apostolique du Cap occidental.* Ce vicariat comptait, en 1879, environ 180,000 habitants. Le nombre des catholiques (y compris les soldats) s'élevait en 1884 à 4,500, presque tous fixés dans la ville du Cap.

2.—*Préfecture apostolique du fleuve Orange.* Cette nouvelle mission, érigée par décret de la S. Congrégation de la Propagande en date du 17 juin 1885, remplace l'ancienne préfecture apostolique de Pella. Elle a pour limites : au nord, le fleuve Orange ; au midi, les provinces civiles de Clamwilliam et de Tulbagh ; à l'ouest, l'Océan Atlantique ; et à l'est, les provinces de Carnarvon et de Fraserbourg.

Cette préfecture apostolique est confiée à la Congrégation des Oblats de Saint François de Sales de Troyes.

3.—*Vicariat apostolique du Cap oriental.*— Fondée en 1847, cette mission a pour limites au nord le fleuve Orange. Population catholique, 5,500. Nombre d'églises, 17 ; d'écoles, 18 ; 24 prêtres (1884).

4.—*Vicariat apostolique de Natal.*— Cette mission est évangélisée par les Oblats de Marie Immaculée. Elle embrasse les colonies anglaises de Natal (402,687 habitants) [1881] ; de la Cafrerie anglaise, du Griqualand oriental, du Griqualand occidental et du Basoutland ; l'Etat libre d'Orange, (déclaré indépendant le 23 février 1854), avec le territoire qui lui a été annexé en 1884 ; la République du Transvaal ; enfin le pays des Zoulous.

L'Etat libre d'Orange compte 133,518 habitants, parmi lesquels 340 catholiques.

Le Transvaal, ou République africaine méridionale, a une population de 820,000 habitants. Une mission a été établie chez les Basoutos ; la station centrale porte le nom de *Metsi-ica-ma-Jesus* (village de la Mère de Jésus). Les Religieuses employées dans le vicariat appartiennent à la Congrégation de la Sainte-Famille de Bordeaux.

5.—*Préfecture apostolique du Zambèze.*—

Cette mission est établie dans la région du Moyen et du Haut Zambèze, dans les royaumes des Matabélés et des Marotsés-Mambunda. Elle appartient à la Compagnie de Jésus.

6.—*Prélature nullius de Mozambique.*— Elle a été érigée par une Bulle de Paul II. Sa juridiction est très bornée. Ses onze paroisses dépendent de Goa. La mission du Bas-Zambèze est dirigée par les Jésuites.

IV.—AFRIQUE ORIENTALE.

En remontant du sud au nord, nous rencontrons quatre vicariats apostoliques échelonnés dans l'ordre suivant : celui du Zanguebar, celui des Gallas, celui de l'Abyssinie et celui de l'Afrique centrale.

1.—*Vicariat apostolique du Zanguebar.*— Cette mission se développe le long de la côte d'Afrique, depuis le cap Delgado jusqu'au cap Guardafui. L'île de Zanzibar est peuplée de 100,000 à 200,000 habitants. Les Arabes y sont la race dominante. En 1884 le chiffre des catholiques s'élevait à 1,500 âmes.

2.—*Vicariat apostolique des Gallas.*— Il s'étend au sud de l'Abyssinie depuis le golfe d'Aden jusqu'au 30^e latitude orientale (méridien de Greenwich). Les stations principales de la mission sont : la colonie française d'Obock au nord de la baie de Tadjourah et les anciennes possessions égyptiennes, aujourd'hui possessions anglaises, de Zeila, Berbera et Harar.

3.—*Vicariat apostolique de l'Abyssinie.*— Cette mission embrasse non seulement l'Abyssinie, mais encore une portion du territoire égyptien sur la mer Rouge. C'est dans cette dernière partie que se trouvent les stations des Lazaristes, à qui est dévolue la charge de ce vicariat. Le nombre des catholiques s'élève à 13,560 (1884).

4.—*Vicariat apostolique de l'Afrique centrale.*— Cette mission comprend principalement la Nubie, le Kordofan et le Darfour. Le point central est Khartoum, au confluent du Nil bleu et du Nil Blanc.

Le Séminaire des Missions africaines de Vérone fournit de missionnaires cet immense vicariat. Le Kordofan compte 280 mille âmes ; le Darfour 4 millions ; les autres terres du Soudan et les provinces équatoriales

6 millions et demi. Toutes ces contrées, soumises au khédive d'Égypte, sont le théâtre d'une formidable insurrection.

C'est un jésuite polonais, le P. Max Ryllo, (mort à Khartoum en 1848) qui a fondé la mission de l'Afrique centrale. Mgr Comboni, qui reprit son œuvre en 1857, l'établit sur des bases solides et la laissa en pleine prospérité à son successeur. Mais la révolte qui éclata peu après sa mort, arrêta depuis trois ans le ministère apostolique dans tout le vicariat.

Les catholiques dans les colonies anglaises ci-dessus du Cap et de Natal et dans les républiques de l'Afrique du Sud peuvent être évalués à **16,500**, dont les documents officiels (1884) attribuent 4,500 au vicariat apostolique du Cap occidental, et 5,500 à celui du Cap oriental et 6,500 à celui de Natal.

Dans l'Afrique orientale (non compris l'Afrique centrale, ni la préfecture *Nullius* de la Mozambique), il y a **22,500** catholiques. En voici le détail :

Circonscriptions Existantes.	Pages.	Nombre de Catholiques.
Vicariat apostolique de l'Abyssinie.....	Abyssinie, Afarwah.	13,500 (84)
Vic. ap. des Gallas....	Pays des Gallas.....	7,500 (84)
Vic. ap. du Zanguebar.	Zanzibar, Côte Somalie,	1,500

V.—ILES AFRICAINES DE LA MER DES INDES.

Les îles situées à l'est du continent africain sont : la Réunion et Maurice qui forment les diocèses de Saint-Denis et de Port Louis ; le vicariat apostolique de Madagascar ; la préfecture apostolique de Mayotte ; enfin, le vicariat apostolique des Seychelles.

1.—*Diocèse de Saint-Denis.*— Ce diocèse, qui comprend la colonie française de l'île de la Réunion, a une population de 170,518 habitants (1882), presque tous catholiques ; 73 prêtres, 1 évêque, 52 paroisses, 10 chapelles.

Congrégations religieuses : Pères du Saint-Esprit ; Frères des Ecoles chrétiennes (quatorze maisons) ; Sœurs de Saint-Joseph de Cluny (vingt-huit établissements) ; Filles de Marie (dix établissements) ; Sœurs de Saint Vincent de Paul (deux établissements).

2.—*Diocèse de Port Louis.*—Situé dans l'île Maurice, ce diocèse se compose de l'île anglaise de ce nom. Il renferme une population de 359,322 âmes, dont 90,000 catholiques.

3.—*Vicariat apostolique de Madagascar.*—La grande île de ce nom renferme une population approximative d'environ 3 millions deux cent mille âmes. Jusqu'en ces derniers temps, Madagascar n'était qu'une préfecture apostolique; l'érection du vicariat date du mois d'avril 1885.

En 1882, Madagascar comptait 23,940 catholiques, 48 Pères et 20 Frères de la Compagnie de Jésus, 63 églises, 161 chapelles et de nombreuses écoles fréquentées par près de 20 mille enfants. Colonie française à Madagascar : Boly bay. C'est aux Hovas, la race dominante et la plus nombreuse, que le christianisme est prêché.

4.—*Préfecture apostolique de Mayotte, Nossi-Bé et Sainte Marie.*—Mission confiée aux Pères de la Congrégation du Saint-Esprit et du Saint Cœur de Marie. Les îles françaises de Mayotte (dix mille huit cents âmes en 1881), de Nossi Bé (neuf mille âmes), de Sainte Marie de Madagascar (sept mille cent soixante et dix-neuf âmes), offrent une florissante chrétienté.

5.—*Vicariat apostolique des Seychelles.*—Cette mission comprend, outre les îles Seychelles, les Amirantes. Ces deux archipels sont colonies anglaises. Les missionnaires appartiennent à l'Ordre des Capucins. Population catholique : treize mille âmes.

La population catholique dans les archipels disséminés le long de la Côte orientale d'Afrique s'élève à **298,916**, comme suit :

<i>Circonscriptions Ecclesiastiques.</i>	<i>Îles.</i>	<i>Catholiques.</i>
Vicariat apostolique de Madagascar.....	Madagascar.....	23,910 [82]
Préfecture apostolique de Mayotte.....	Mayotte, Nossi et S. M.	1
Vicariat apostolique des Seychelles.....	Seychelles, Amirantes,	12,000 [78]
Diocèse de Port Louis..	Île Maurice (Île de Fr.)	90,000
Do Saint-Denis.,	Méanion (Bourbon).	170,000

VI.—ILES AFRICAINES DE L'OcéAN ATLANTIQUE.

Dans les groupes des Açores, de Madère, des Canaries, du Cap Vert et autres îles à

l'ouest de l'Afrique, vivent **796,000** catholiques, savoir :

<i>Circonscriptions Ecclesiastiques.</i>	<i>Îles.</i>	<i>Catholiques.</i>
Diocèse d'Angra..	Açores.....	269 mille
Do de Funchal.	Madère.....	132 mille
Do des Canaries	Canaries, Palma, &c.	} 293 mille
Do St. Christophe,	Ténériffe.....	
Do de Lagune.,		
Do de Sautiogo.	Îles du Cap Vert....	99 mille
Préf. apost. de Fer-	} Fernando Po, Corisco, nando Po.....	} Annobon, Cap St. Jean, 3 mille

VII.—AFRIQUE ÉQUATORIALE.

Toutes les terres voisines des grands lacs de l'Afrique équatoriale et arrosées par le Haut Congo se partagent en quatre missions :

Le vicariat apostolique de Nyanza, le provicariat du Tanganika et les préfectures apostoliques du Haut Congo septentrional et du Haut Congo méridional. De ces quatre missions, les trois dernières embrassent en grande partie le nouvel Etat du Congo. Toutes les quatre sont confiées aux Missionnaires d'Alger.

C'est à cette mission qu'appartient l'institution fondée à Malte pour les enfants nègres par le cardinal Lavignerie [devenu depuis l'Institut nègre de St. Louis de Carthage] et en outre une école apostolique pour les enfants qui ont la vocation sacerdotale.

Près de Bruxelles, le cardinal de Lavignerie a créée, il y a un an, une institution du même genre et on prépare à Louvain près de l'Université catholique un séminaire africain dont s'occupe le roi Léopolde II de Belgique et l'archevêque de Malines.

Derniers Chiffres.

La population catholique de l'Afrique se répartit donc comme suit ;

	<i>Catholiques.</i>
10.—Afrique septentrionale...	487,030
20.—Afrique occidentale.....	1,026,950
30.—Afrique méridionale et orientale....	39,000
40.—Îles de la mer des Indes..	296,940
50.—Îles de l'Océan Atlantique,	796,000

Total : 2,655,920

Au prochain mois, il s'agira de notre hémisphère.

(A continuer.)

Martyrologe.

NOTICE

Sur le martyr du Vénéral

Jean-Gabriel Perboyre,

MISSIONNAIRE LAZARISTE,

Martyrisé en Chine, le 11 septembre 1840.

INTRODUCTION.

I

A peine quatre années s'étaient-elles écoulées, depuis la mort de l'illustre missionnaire ci-dessus nommé, que la Notice qui va suivre, écrite par un prêtre de la même Congrégation, nous parvenait à Québec, en 1844, et que nous nous empressâmes de publier en brochure et sans tarder, sachant alors comme aujourd'hui que le récit des combats et du triomphe de ce saint prêtre, souffrant et mourant pour la cause de Dieu, serait lu partout avec un intérêt religieux et produirait des résultats heureux.

Aujourd'hui, surtout, à la vue des efforts que font les adeptes du scepticisme et de l'hérésie pour propager plus que jamais leurs funestes doctrines, et ternir autant qu'ils le peuvent la gloire de notre culte, nous croyons devoir, encore cette fois, reproduire dans la *Lyre d'Or* ce même document que nous publiâmes, pour la première fois, il y a bientôt un demi siècle.

D'ailleurs, un intérêt tout particulier s'attache à cette publication, à l'heure présente, puisqu'il s'agit de la béatification de cet héroïque martyr.

II

Le Bulletin des *Missions Catholiques* de l'an dernier, nous informe que le 12 juin 1888 la Congrégation des Rites a tenu, au Vatican, en la présence de Sa Sainteté Léon XIII, une assemblée de la congrégation générale ap-

pelée à donner son vote sur les propositions soumises.

Quand la Sacrée Congrégation des Rites aura épuisé la longue série de ses procédures, le Souverain Pontife donnera l'ordre de rédiger et de publier le décret de Béatification, puis fixera le jour de la cérémonie solennelle.

Nous pouvons donc espérer que l'heure du glorieux triomphe de Jean-Gabriel Perboyre ne tardera pas à sonner.

Ainsi, qu'il soit fait trêve un instant aux discussions d'intérêts vulgaires, pour nous permettre de reproduire les péripéties de cet acte glorieux, qui aurait honoré les temps de la primitive Eglise, et qui pourtant s'accomplissait hier, au beau milieu du 19^e siècle ! Que tous les hommes de foi soient attentifs ; car il s'agit d'un de ces événements mémorables qui consolent la piété, qui exaltent le zèle, qui édifient la chrétienté tout entière. Ecoutez, aussi vous, en qui s'est affaiblie et chancelle la confiance aux promesses divines ; vous, qui blasphémez et dites que le bras de Dieu s'est retiré de son Eglise, et que la foi en Jésus-Christ, son fils, n'engendre plus l'héroïsme, n'opère plus de miracles ! Voici que Dieu veut bien vous donner des signes nouveaux ; n'endurcissez point vos cœurs en repoussant sa grâce ; ne fermez pas les yeux à sa lumière.

III

Le Saint-Siège, vers 1836, venait d'inscrire au nombre des saints plusieurs serviteurs de Dieu qui, au milieu de pays chrétiens et en des temps pacifiques, s'étaient illustrés par la pratique de toutes sortes de vertus et dont le Seigneur s'était plu à glorifier la tombe par de nombreux prodiges : il réquerait des informations pour proposer à la vénération des fidèles les martyrs que les imbéciles et cruels tyrants de la Cochinchine ont immolés, depuis quelques années, à la gloire de leurs immondes idoles, lorsque tout-à-coup l'Europe chrétienne fut avertie que le vent de la persécution souffrait aussi dans les vastes provinces de l'Empire céleste ; que l'on y excitait, torturait, incarcérait les chrétiens, qu'on y incendiait leurs maisons et qu'un missionnaire, le modèle des hommes apostoliques, un missionnaire français, jeune encore

et venu depuis quatre ans dans ces plages lointaines, attendait dans les prisons, au milieu des privations et des tourments, attendait avec confiance et bonheur le jour suprême de la délivrance et la palme du martyre. C'était en 1842 ou 1843.

Il faut lire dans le livre que nous avons sous les yeux, le récit de la vie de ce digne prêtre, des vertus simples, modestes, persévérantes, qui ont préparé en lui l'apôtre et le martyr; il faut y lire, aussi, et c'est l'ouvrage presque tout entier, ces lettres du jeune missionnaire qui peignent si bien le calme, la résignation, la douceur, le zèle de l'homme de Dieu. Ces sortes de choses ne s'analysent point, chacun se doit nourrir de leur substance, s'il y veut trouver les grâces dont elles abondent.

IV.

Avant de laisser la parole au dévoué narrateur de ce Récit d'immolation pour la foi de Jésus-Christ, exposé lui-même à confesser tous les jours la foi : qui prêche Jésus-Christ dans les mêmes termes où M. Perboyre vient de mourir pour lui; qui a vu de ses yeux, entendu de ses oreilles, et souffert en son propre corps, ce que les persécuteurs font endurer à ses frères, faisons connaître à nos lecteurs que Jean-Gabriel PENNOYRE appartient par sa naissance au Midi de la France. Le diocèse de Cahors l'a vu naître. Sa famille, famille de modestes cultivateurs, continue de donner, à Mongesty, près de Cattus, l'exemple des vertus héréditaires. Deux frères du futur Bienheureux l'avaient suivi à Saint-Lazare; trois sœurs entrèrent chez les Filles de la Charité. Deux de ces dernières vivent encore sous la cornette, l'une à Naples, l'autre dans le pays que le martyr a rougi de son sang. Un seul frère jouit encore de la vie, en la maison-mère de la rue de Sèvres. Là, dans un pieux recueillement, il attend le jour où, après avoir célébré la messe en l'honneur de l'intrepide apôtre, il n'aspirera plus qu'à le rejoindre dans la céleste Patrie.

STANISLAS DRAPEAU.

l'auteur du Récit sus-mentionné. Après avoir retracé les principaux traits de cette cruelle persécution et les fatigues intolérables qu'elle occasionnait aux missionnaires pour les soustraire aux persécuteurs, continue sa narration en ces termes :

I.

M. de Perboyre dut souffrir étrangement dans toutes ses courses, car il était d'une santé bien frêle et délicate.

Le troisième jour après sa fuite de notre maison de *Kouan-in-Tun*, il était épuisé et ses forces commençaient à l'abandonner. Il avait perdu, en fuyant, des bandages dont il ne pouvait se passer, et sa hernie lui causait de vives douleurs. Cependant les satellites suivaient ses traces avec activité, et pour se soustraire un peu à leurs recherches, il lui fallait encore gravir un terrain montueux et coupé de rudes anfractuosités. Un cathéchumène l'accompagnait, et, pendant qu'ils étaient à prendre ensemble quelques mesures de prudence, des soldats les rencontrèrent. Ceux-ci ne se doutèrent pas d'abord qu'ils avaient sous les yeux celui qu'ils cherchaient depuis trois jours; ils s'arrêtèrent sans le moindre soupçon et se contentèrent de demander aux pauvres fugitifs quelques informations.

—Nous cherchons, dirent-ils, un Européen : pourriez-vous nous donner des nouvelles?

—Vous cherchez un Européen? reprit le conducteur cathéchumène.

—Oui; c'est un chef de la religion du *Maître du ciel*.

—Et combien a-t-on promis à celui qui le livrerait?

—Celui qui livrera l'Européen gagnera trente taëls.

—Eh bien cet homme est l'Européen que vous cherchez, dit le Judas chinois en indiquant M. Perboyre.

Les détails de cette noire trahison nous ont été donnés par les courriers que Mgr. Rameaux a envoyés dernièrement à Macao. Vous voyez que, dans tout ceci, il ne manque que le baiser du traître. Notre cher confrère a eu le bonheur de voir le commencement de sa passion bien semblable à celle de notre divin Sauveur. Il s'est encore rencon-

M. HÛE, missionnaire lazariste en Chine; est

tré un Iscariote qui a trahi son maître, et qui a vendu son sang pour trente deniers : *Quid vultis mihi dare, et ego vobis cum tradam?... Et obtulerunt ei viginti argenteos.* — (Matth. XXVI. 15.)

II

A peine ce malheureux cathéchumène eut-il dénoncé M. Perboyre, que les satellites se jetèrent sur lui, lièrent étroitement ses mains, entourèrent son cou de chaînes, et le traînèrent brutalement jusqu'à la ville de *Kou-Tchen*.

Cette arrestation fut dans la province de *Hou-Pé* comme le signal d'une violente persécution. Ce pauvre pays fut livré à la rapacité et à la méchanceté des mandarins, des satellites et de tous ceux qui ne reculent pas devant une infamie pour se procurer de l'argent; et il faut avouer qu'en Chine il ne manque pas de ces gens qui plongent volontiers dans le sang et dans la boue, pourvu qu'au fond il y ait de l'or.

Les chrétiens se virent bientôt poursuivis par une foule de païens qui cherchaient à exploiter leur peur. Grand nombre, pour se soustraire à des épreuves peut-être au-dessus de leurs forces, abandonnaient toute leur fortune et s'en allaient bien loin, dans des régions reculées chercher un abri contre la persécution. Ainsi on voyait plusieurs nombreuses familles se réduire à l'indigence, et entreprendre, pleines de désolation, de longs voyages, pour fuir une terre, où il ne leur était pas permis d'adorer le Seigneur en esprit et en vérité.

L'arrestation d'un missionnaire Européen était d'ailleurs, pour les chrétiens, un si terrible événement, qu'il n'y avait pas de raison pour que chacun n'eût à redouter de se trouver enveloppé dans le grand procès qui allait commencer.

Déjà, en effet, M. Perboyre avait été conduit à *Kou-Tchen*; il fut ensuite envoyé à *Sian-Yan-Fou*, et enfin à *Ou Tchen-Fou*, métropole de la province de *Hou-Pé*. Dans la première de ces trois villes, il eut à subir deux interrogatoires dont nous ne connaissons pas les détails. A *Sian-You-Fou*, pendant le peu de temps qu'il y resta, il en subit quatre, et nous savons que, dans ces circonstan-

ces, il fut torturé d'un genre de supplice dont la seule idée fait frissonner. Il se trouvait alors dans la salle des interrogatoires. Le mandarin, revêtu des insignes de sa dignité, était assis à son tribunal, les scribes étaient à ses côtés, et des satellites et des bourreaux étaient répandus dans la salle. D'après le code d'instruction criminelle de la Chine, lorsque le mandarin procède à l'interrogatoire d'un prévenu, celui-ci doit toujours se tenir à genoux devant son juge. Mais on ne se contenta pas, pour M. Perboyre, de cette posture pénible et humiliante. Des chaînes furent étendues au milieu de la salle, et ce fut sur ce rude *prie-dieu* qu'on le fit s'agenouiller à nu. Pour qu'il pût conserver cette horrible position et ne pas succomber à la douleur, au moyen de fortes cordes, il était tenu en l'air par les pouces et par les cheveux, de manière pourtant que tout le poids du corps pût peser sur les chaînes. Ainsi il n'aurait pu donner quelque soulagement à ses jambes nues, déchirées par le fer, qu'en s'arrachant les pouces des mains et les cheveux. Pour comble de raffinement, les bourreaux placèrent sur ses mollets une large traverse de bois, et aux deux extrémités, deux satellites se balançaient pendant que le mandarin cherchait à profiter de l'horrible douleur que devait occasionner cette pression, pour arracher à notre héroïque confrère une parole d'apostasie, ou quelques renseignements sur les autres missionnaires. Ce supplice dura toute la moitié d'un jour; mais l'enfer fut vaincu, et notre admirable athlète de la foi sortit triomphateur de cette épreuve. Le corps fut brisé, la chair fut meurtrie..... Mais l'âme, elle, resta toujours forte, et elle n'eût pas un instant de faiblesse.

III

Quoique les douleurs de M. Perboyre aient déjà été fort grandes à *Sian-Yan-Fou*, on peut dire que sa longue et douloureuse passion n'a en quelque sorte commencés qu'à *Ou Tchen-Fou*, métropole de la province. Dans cette ville, il fut traîné de tribunaux en tribunaux; il eut à subir plus de vingt interrogatoires (comme il l'a attesté lui-même dans un billet qu'il a pu nous faire parvenir), et ces interrogatoires furent presque tous accompagnés de

tortures plus ou moins barbares. Quand on l'interpellait sur le compte de ses confrères, quand on lui demandait s'il était un Européen, et s'il n'y avait pas avec lui d'autres chefs de la doctrine qu'il répandait parmi le peuple, il se taisait, il était comme muet, et alors on le flagellait, on le souffletait. Après chaque question, le mandarin jetait, du haut de son tribunal, sur le pavé de la salle, un certain nombre de jetons, et aussitôt un nombre égal de coups lui étaient appliqués par les satellites. Sa constance a toujours été héroïque. Quand on lui adressait des questions auxquelles il ne devait pas répondre, il imitait notre divin Sauveur devant les juges iniques de Jérusalem : *Jesus autem tacebat* (Marc, xlv. 61.).

—*Es-tu chrétien ?* lui demanda alors le mandarin.

—Oui, je suis chrétien, répondit-il toujours ; je suis chrétien, j'adore le Maître du ciel.

Dans une autre circonstance, un crucifix fut apporté à l'audience.

—*Hé bien ! si tu veux fouler cela aux pieds, tu seras mis en liberté ; réponds, veux-tu mettre cela sous tes pieds ?*

—Hé ! comment pourrais-je ainsi traiter l'image de Dieu ? c'est lui qui m'a créé, qui est descendu du ciel sur la terre pour me sauver !

Et à ces mots, il prit le crucifix, le colla avec transport sur ses lèvres et l'arrosa de ses larmes.

Ces démonstrations de foi et d'amour ne furent pas du goût du mandarin, et les tortures recommencèrent, mais toujours vainement.

Le confesseur de la foi fut alors traîné à un autre tribunal où on avait fait peindre par avance des croix sur le pavé de la salle. Le nouveau mandarin lui ordonna, avec un air de douceur et de bénignité, de marcher sur ces croix, mais M. Perboyre resta immobile et déclara qu'il ne pouvait pas obéir parce que l'acte qu'on lui commandait était un crime.

—*Es-tu donc Européen ?* dit le juge ; *Es-tu chef de la religion du Maître du ciel ?*

Pas de réponse.

Plusieurs chrétiens qui avaient été conduits au tribunal, effrayés des suites que pouvait avoir pour eux ce silence obstiné, répondirent pour

M. Perboyre, et dirent, en effet, qu'il était Européen et chef de religion.

Le mandarin fit alors apporter une idole et lui commanda de l'adorer.

—*Adorer cette idole !* reprit-il avec énergie.... lui couper la tête, fort volontiers..... mais l'adorer, jamais !

Le mandarin irrité s'adresse alors aux chrétiens qui se trouvaient dans la salle, leur ordonne de se saisir de M. Perboyre, et de lui arracher les cheveux et la barbe en signe de mépris et d'ignominie.

Les chrétiens hésitent, ils sont aussi menacés de la flagellation ; mais le bon Père se hâta de soustraire ses enfants aux tourments qui les attendaient ; il les exhorta à obéir au mandarin : *Arrachez-moi les cheveux, leur dit-il, je supporterai cela avec plaisir.*

En en parlant ainsi, sa figure était riante et toute radieuse ; tant il redoutait que les autres eussent quelque chose à souffrir à cause de lui !

Ces malheureux chrétiens se mirent aussitôt en besogne, et lui arrachèrent en effet la barbe et les cheveux.

IV

Les mandarins intérieurs, touchés de cette patience et de cette résignation sur-humaine, prirent enfin des sentiments de commisération, ils admirèrent l'héroïsme de M. Perboyre, et bientôt ils le plainquirent. Mais il n'en fut pas ainsi du vice-roi, qui est un personnage radicalement féroce et barbare. Tout ce qu'il vit ne fit qu'augmenter son irritation ; sa fureur ne paraissait pas vouloir encore se lasser. Il continua donc de renvoyer longtemps encore M. Perboyre de tribunal en tribunal, et de lui faire subir de nouveaux jugements ou, pour mieux dire, de nouvelles tortures. Si on n'avait voulu, en effet, que rechercher des preuves pour procéder à un jugement régulier ; si on n'avait voulu qu'instruire une procédure, on avait déjà tout ce qu'il fallait, l'affaire était fort claire. M. Perboyre était Européen ; il était missionnaire ; il était un des chefs de la religion chrétienne, et depuis plusieurs années il la propageait avec zèle et ardeur dans la Province de Hou-Pé. Le vice-roi savait tout cela ; sur tous ces points assez de chrétiens avaient déjà dit

la vérité, toute la vérité. Mais ce n'était pas la vérité qu'ils cherchaient les juges ; ils voulaient arracher à la douleur un acte d'apostasie. Ils déchiraient donc leur victime ; et quand ils étaient lassés et fatigués de leur propre cruauté, car à la longue on se lasse de tout, ils prenaient M. Perboyre et se le donnaient en spectacle ; ils faisaient comme ces animaux qui mêlent parfois la gentillesse à la férocité, et qui se jouent de leur proie, après l'avoir déchirée et mise en lambeaux. Un jour, après que le préfet des crimes eut en vain essayé de faire fouler aux pieds la croix à notre confrère, et après qu'il lui eut fait administrer, en punition de ce refus, cent dix coups de bambou, il lui ordonna de se revêtir de ses ornements sacrés. Il s'en trouvait là de tout prêts, ceux sans doute qui provenaient du pillage de notre maison de *Kou-in-Tan*. A cet ordre si étrange du préfet des crimes, M. Perboyre garda le silence, et parut un instant réfléchir profondément. Peu après il regarde, le mandarin avec calme, et lui dit qu'il va obéir à ses ordres. C'est qu'il venait de penser, sans doute, au spectacle dérisoire qui eut lieu autrefois au Prétoire de Jérusalem, il s'était ressouvenu de la couronne d'épines, du roseau et de la robe de pourpre de notre divin Sauveur. A peine fut-il revêtu des ornements sacerdotaux que, dans le tribunal, il se fit spontanément une grande clameur : les juges, les satellites, tout le monde s'écria à la fois : *Voilà le dieu Fô ! Voilà le Fô vivant ! ! !*

Après avoir torturé M. Perboyre pendant quatre mois entiers et par tous les supplices, le vice-roi, ennuyé de voir qu'il dépensait inutilement tout ce que son imagination lui suggérait d'atrocité et de barbarie, lui fit imprimer sur la figure avec un fer rouge les quatre caractères suivant : *Sie kiao ho tchou*, c'est-à-dire propagateur d'une religion mauvaise. Après cela il le fit charger de chaînes, et le fit jeter dans une sale et fétide prison remplie de scélérats. C'est là qu'il a dû attendre que la cour de Pékin examinât et jugât son affaire. Quelques chrétiens, touchés de compassion et désireux de lui procurer quelque soulagement, ont acheté des geôliers la permission de le visiter. A peine si notre cher prisonnier pouvait articuler quelques paroles.

Les divers supplices qu'il avait endurés avaient réduit tout son corps dans un état horrible à voir. Ses membres étaient déchirés et sanglants. On voyait même en divers endroits des lambeaux de chair encore pendants, et les os étaient mis à nu. Oh ! comme ce corps si hideux et si triste alors sera un jour beau et rayonnant dans le ciel :

V

Comme je vous l'ai dit plus haut, les chrétiens ont eu beaucoup à souffrir dans cette persécution, mais je ne puis sur tout cela vous donner des détails ; il ne nous en est pas parvenu. Tous les chrétiens en général se trouvèrent aussi en ce temps là dans de tristes et mauvaises positions, que leurs consciences furent assiégées, non pas à force ouverte, mais par ruse et par feinte.

Pendant que le mandarin les pressait d'apostasie, des satellites s'approchaient d'eux cauteusement et leur disaient sous les dehors de la sympathie : *« Déclare que tu renonces à la religion, dis-le seulement de bouche, et cela suffira ; ton cœur restera fidèle et puis tu pourras encore suivre avec paix et sécurité la doctrine du Maître du ciel. »* Ce système de corruption fut poussé fort loin, il faut l'avouer ; on alla jusqu'à distribuer à domicile des billets d'apostasie. Il suffisait de recevoir sans rien dire ces billets sataniques, pour se mettre à l'abri de toute persécution. Il y en eut qui rejetèrent énergiquement tous ces moyens de séduction et furent envoyés en exil ; mais beaucoup, soit faiblesse, soit illusion, tombèrent dans le piège ; beaucoup furent apostats, du moins à l'extérieur. Et pourtant ils avaient sous les yeux, ces pusillanimes chrétiens, un magnifique modèle de fidélité. M. Perboyre leur avait déjà merveilleusement enseigné comment un chrétien doit se conduire dans le temps de la persécution, et bientôt il allait encore leur donner une leçon d'héroïsme chrétien.

M. Perboyre, je l'ai déjà dit, avait été chargé de chaînes et jeté dans une dégoûtante et horrible prison. Il vivait là, ou plutôt c'est là qu'il mourait tous les jours, accablé de misère, et confondu avec des scélérats de toute espèce. Ces hommes, pourtant malgré leur dégradation, finirent par être pénétrés

d'une grande vénération envers le serviteur du *Maître du ciel* ; ils le regardèrent comme un personnage extraordinaire et digne de respect. Il se trouvait aussi dans cette prison un brave chrétien qui avait généreusement confessé la foi au milieu des tortures. Il était mourant, et M. Perboyre put encore exercer à son égard les fonctions de son ministère. Il trouva moyen d'entendre sa confession, et peu après, cet heureux chrétien, dont je ne puis vous dire le nom, rendit le dernier soupir, et s'en alla demander à Dieu la récompense de sa fidélité.

VI

M. Perboyre put aussi jouir lui-même, au milieu des fers, des secours de la religion. Un prêtre chinois, de nos confrères, s'arrangea si bien avec les geoliers qu'il put se rendre plusieurs fois auprès de M. Perboyre ; et c'est par ce moyen que nous avons eu le bonheur de recevoir les lignes précieuses qui sans doute se trouvent actuellement à Paris. Plusieurs chrétiens achetèrent aussi de la police chinoise, qui est essentiellement vénale, la faveur de visiter le saint prisonnier. Ils purent lui offrir de temps en temps une nourriture moins grossière que la ration fixée par la loi ; mais les satellites voulaient tout voir, tout examiner, faire l'épreuve de tout. Ils craignaient qu'on ne voulût empoisonner leur victime. Oh ! s'ils avaient su un mot seulement du christianisme, ils n'auraient pas eu de pareilles appréhensions ! Quoique M. Perboyre fût exténué, brisé, tous les jours mourant, les mandarins avaient néanmoins de lui une peur étonnante. Ils étaient convaincus qu'ils avaient affaire à un grand magicien ; c'était chez eux une idée fixe, et ils s'attendaient d'un moment à l'autre à ce que leur prisonnier leur jouât un grand tour de magie. Aussi, pour neutraliser sa science et prévenir tout événement, ils eurent recours aux docteurs en médecine, qui firent avaler à notre pauvre confrère de grandes rasades de sang de chien tout chaud et tout fumant. D'après la Faculté de médecine de *Ou-Tchan-Fou*, le sang de chien est un spécifique pour suspendre et arrêter les opérations magiques.

Enfin arriva le moment où la position de M. Perboyre allait devenir meilleure. Il allait

échanger les douleurs d'ici-bas pour les délices du Paradis, et son faible reste de vie pour l'immortalité. Dieu avait été content de ses combats, et il voulut lui accorder les honneurs du triomphe : ce fut le 11 septembre qu'il lui offrit la palme du martyr. La synagogue de Pékin avait déclaré que le saint prêtre était digne de mort : *Reus est mortis* (MATH. xxv. 66.) et le décret impérial qui condamnait notre cher confrère à être étranglé, arriva le 11 septembre 1840 à *Ou-Tchan-Fou*. La sentence ne fut pas rendue publique ; on l'exécuta à la hâte et comme par dérobée. Voilà pourquoi les chrétiens ne se rendirent pas sur la place des exécutions. D'ailleurs il était cru généralement que M. Perboyre ne serait pas condamné à mort, parce que d'ordinaire on se contente d'envoyer en exil les prévenus dont le visage a été marqué au fer rouge. Il y eut pourtant un chrétien qui se trouvait par hasard sur le passage de M. Perboyre quand on le conduisait au supplice, et il pût être témoin de son martyre. C'est de lui que nous tenons les détails suivants.

Quand M. Perboyre marchait à la mort, il était nu-pieds, et avait pour tout vêtement un caleçon recouvert de la robe rouge des condamnés. Ses mains étaient attachées derrière le dos, et dans les mains était fixée une longue perche qui s'élevait au-dessus de sa tête. A l'extrémité de cette espèce de pieu flottait une sorte de drapeau où se trouvait imprimée en gros caractères la sentence de notre glorieux martyr ; *Et imposuerunt super caput ejus causam ipsius scriptum* (MATH. xxvii. 37.) ; et afin qu'il eût encore un autre ressemblance avec Jésus montant au calvaire, afin qu'il fût vrai, jusqu'au bout, que le serviteur n'est pas au-dessus du maître, cinq malfaiteurs condamnés à mort à cause de leurs forfaits lui furent adjoints : *Et cum iniquis reputatus est* (MARC. xv. 28).

Il est d'usage en Chine de mener les criminels de la prison au lieu du supplice avec précipitation et au pas de course. Chacun des condamnés est escorté par deux satellites qui emportent plutôt qu'ils ne conduisent leur victime. Cette manière accélérée, jointe à la musique sauvage du *tamtam*, donne, dit-on, à une scène d'exécution un caractère qui épouvante et fait frissonner les Chinois. C'est

fut après une assez longue marche, exécutée de la façon que je viens de dire, que M. Perboyre arriva sur la place où attendait déjà une grande foule. De nombreux satellites armés de lances et de piques en forme de trident se rangèrent en cercle autour d'un poteau fixé en terre. C'est là que furent d'abord attachés et décapités successivement les cinq malfaiteurs ; notre confrère fut réservé pour la fin. Quand son heure fut arrivée, il se mit à genoux et pria quelques instants. Le chrétien qui se trouvait là était consterné de douleur, et il avait été obligé de mettre ses mains devant son visage pour cacher ses larmes ; aussi n'a-t-il pu dire tout ce qui s'était passé en ce moment solennel. Il entendit seulement la populace qui disait tout haut : "Voilà l'Européen qui se met à genoux, il est en prières." M. Perboyre fut enfin saisi par le bourreau, qui lui lia les mains derrière le dos, et puis l'attacha au poteau un peu au-dessus du sol et dans la posture d'un homme à genoux. Il est à remarquer qu'il eut beaucoup plus à souffrir que ceux qui l'avaient précédé au gibet. Ceux-ci avaient été décapités promptement et d'un seul coup ; mais pour lui le génie de mort devait être différent, parce qu'on voulait rendre sa mort plus douloureuse et plus infâme aux yeux du peuple. Il devait être étranglé, et on eût dit que le bourreau voulait tout à loisir savourer sa victime. Après une première et vigoureuse torsion, il lâcha la corde, comme pour donner au martyr le temps de se reconnaître et de bien sentir la mort. Peu après il tordit encore, et puis s'arrêta de nouveau. Ce ne fut enfin qu'au troisième coup qu'il voulut en finir ; il donna une pression décisive : mais, comme le corps paraissait encore conserver quelque souffle de vie, un satellite s'approcha et acheva le martyre de notre glorieux confrère, en lui lançant un rude coup de pied dans le bas ventre. Ce fut vers midi que la belle âme de M. Perboyre passa de la terre au ciel.

VII

Quand le chrétien qui se trouvait là eût vu que tout était consommé, il courut annoncer aux fidèles de *Ou-Tchan-Fou* le grand événement dont tout à l'heure il avait été témoin. Incontinent les chrétiens se rendirent en masse

sur la place des exécutions. A leur arrivée ils furent tous frappés d'étonnement en voyant combien le corps de M. Perboyre différait des cadavres des criminels qui meurent par la strangulation. Ceux-ci sont horribles à voir : leurs joues sont d'une lividité repoussante, leurs yeux noyés et vitreux s'avancent grands, ouverts, hors de leur orbite, et de leurs bouches tordues par les convulsions jaillissent leurs langues hideuses de sang et d'écume. La figure de M. Perboyre était, au contraire, calme et sereine, ses yeux et sa bouche étaient tranquillement fermés.....on eût dit un saint homme endormi.

Après quelques instants, les corps des cinq criminels furent enterrés par les satellites ; mais celui de M. Perboyre demeura, en signe d'ignominie, exposé jusqu'au lendemain aux yeux de la multitude. Les chrétiens prirent des précautions pour ne pas abandonner à la profanation des païens ces précieuses reliques. Ils s'adressèrent aux gens chargés de mettre en terre les suppliciés ; l'argent fut un excellent entremetteur dans cette affaire. On combina pour que personne ne fût compromis, et les enterreurs consentirent à livrer, pour une certaine somme, un cadavre qui à leurs yeux, n'était d'aucun prix, mais qui, pour des chrétiens, n'était rien moins qu'un trésor. Le lendemain, en se rendant au lieu de la sépulture, ils passèrent par un endroit assez isolé et s'arrêtèrent sous quelque prétexte devant une maison qui leur avait été indiquée. Là, des chrétiens attendaient leurs reliques ; ils avaient préparé un cercueil plein de terre qu'ils livrèrent au porteur en échange de celui qui contenait les restes de M. Perboyre. Non loin de l'endroit où se fit le truc était une chapelle où fut placé le corps de notre confrère. Les chrétiens lavèrent avec respect et amour ces membres qui avaient tant soufferts pour Jésus-Christ, et les revêtirent ensuite de riches et magnifiques habits, auxquels on avait travaillé durant la nuit précédente. Ce ne fut pas chose difficile que de trouver une bonne position pour la sépulture. Le corps de M. Perboyre ne pouvait être mieux qu'auprès des restes précieux d'un enfant de saint Vincent qui, lui aussi, a été martyrisé pour la foi, dans la province du *Hou-Pé*, il y a tout au plus vingt ans. Aux environs de *Ou-Tchan-Fou*, et sur le versant de la *Montagne-Rouge*, *Hou-Chan*, deux modeste tombes sont placées actuellement côte à côte : quelques chrétiens dévoués et discrets savent seuls que c'est là que reposent les corps de deux martyrs : MM. Clet et Perboyre.

Collaboration.

(Pour la *Lyre d'Or*)

LA GASPESIE.

J'ai vu,
Je me souviens,
Je raconte !

Vicente WALSH.

(Suite et fin.)

Le lecteur, en lisant ce que j'ai dit de la maison Robin, à peut-être cru à des préventions injustes de ma part. S'il en était ainsi, il n'aura, pour se désabuser, qu'à lire l'histoire des agissements de cette maison puissante, lorsque je fus chargé par le gouvernement d'établir la taxe scolaire à Percé.

À l'époque où je devenais inspecteur d'école (en 1857), la taxe scolaire n'était établie légalement que dans deux paroisses du comté de Gaspé : à la Grande-Rivière et à Sainte-Anne des Monts. Partout ailleurs, on en était encore au système " antique à la rose " des contributions volontaires, et, avec ce système, parmi une population formée par la maison Robin, surtout à l'indifférence en matière d'éducation, les écoles se soutenaient bien misérablement et, souvent, fallait-il les fermer.

Les Robin, à cette époque, étaient les propriétaires du grand village de Percé pour une bonne moitié, aujourd'hui, ils en possèdent les sept-huitièmes. Savez-vous le chiffre le plus élevé de la contribution volontaire de cette maison alors plusieurs fois millionnaire ? ... *Quatre piastres* par année, et, souvent, rien !

L'hon. M. Chauveau m'avait déjà écrit à plusieurs reprises : " Il faut que la taxe scolaire *légal*e s'établisse dans tout votre district d'inspection."

Je crus devoir commencer ce travail d'Hercule au chef-lieu, pour l'exemple, et je me mis résolument à l'œuvre.

Dans les montagnes, en arrière du village de " Percé " se trouve un autre village portant le nom de : *Irish-Town*. Ce nom suffit pour faire comprendre que ce sont des Irlandais et leurs descendants qui habitent cette

localité. Or, il est connu que l'Irlandais a une horreur instinctive du mot *taxe*. On sait encore que les Irlandais, persécutés d'une manière atroce dans leur propre pays, se rangent, une fois établis sur ce continent, du côté de leurs persécuteurs protestants, poussant souvent le fanatisme jusqu'à vouloir imposer à la race française une langue qui lui est étrangère et qui, pour eux, est la langue de leurs bourreaux. Privés de la mémoire du cœur sous ce rapport, ces fils de martyrs oublient en même temps ce qu'ils doivent aux Français, en Europe, et à nous, leurs descendants, dans la province de Québec. Qu'on examine ce qui se passe, depuis 1847, à Québec, à Montréal, à Ottawa et ailleurs, et convenons que la reconnaissance compte pour bien peu parmi les vertus irlandaises, tandis que leur aplatissement en face de leurs ennemis séculaires forme un spectacle superlativement triste.

Cette horreur, ou plutôt cette haine de la taxe chez les Irlandais et leur inqualifiable injustice à notre égard, la maison Robin devait l'exploiter au désavantage des écoles. Tout à coup, les agents des Robin devinrent généreux, chose qui ne se voyait point parmi eux et qui n'était pas dans leur nature d'*hommes à argent*. Le whiskey coula à flots, les esprits se montèrent et il fallait, coûte que coûte, faire disparaître l'officier du gouvernement avec la taxe scolaire. " Pas de taxe ! " criaient les agents des Robin en faisant leur distribution de whiskey, et ces pauvres gens hurlaient : " A bas la taxe d'école ! "

Le jour de la Toussaint, à la sortie de l'église, on pouvait lire, écrit en gros caractères, un avis convoquant pour le lendemain le ban et l'arrière-ban de la population "*Irish-Town*, dans le but d'engager l'inspecteur d'école à ne plus parler de l'établissement de la taxe scolaire, et de le pendre, dans le cas où il ne voudrait pas promettre de se désister.

L'inspecteur lut cette affiche, l'enleva de la porte de l'église où elle était clouée et la déchira en mille morceaux, en présence de la foule. Il savait qu'on ne lui ferait rien aussi longtemps que, à la façon des lâches, les dupes de la maison Robin ne seraient pas enivrées, et au sortir de l'église, elles étaient toutes sobres.

Le soir du même jour, après le coucher du soleil, *La Canadienne*, commandant Fortin, venait jeter l'ancre dans l'anse du sud-ouest de Percé : c'était la Providence qui l'envoyait si à propos.

Je rédigeai une plainte et la portai à bord où je la remis au commandant Fortin, tenu par sa position de me protéger contre la pendaison dont j'étais menacé. Je trouvais ce remède ou cette manière de se débarrasser de moi un peu trop raide, et je protestais : qui n'en eût pas fait autant à ma place ?

On a reproché (peut-être pas sans raison) au commandant Fortin, tout le temps qu'il a occupé sa position sur *La Canadienne*, d'avoir été trop, beaucoup trop l'ami des marchands jersiais, les sangsues des pêcheurs et les ennemis nés de tout progrès sur la côte. Le commandant Lavoie s'est montré tout autre à l'égard de ces éteignoirs, et il a eu mille fois raison. Il s'est fait l'ami de ceux qu'il avait pour mission de protéger et il a ignoré les oppresseurs.

Quoi qu'il en soit, le commandant Fortin s'acquitta bien de la tâche qu'il avait d'apaiser la meute lancée contre moi par la maison Robin... et je ne fus point pendu.

Quelques semaines après ce coup monté et manqué, on essayait de mettre le feu, la nuit, à la maison que j'habitais avec ma famille. Grâce à un ami, qui surprit les malfaiteurs à temps, j'échappais à la corde, mais c'était pour tomber dans le feu. Aussi, je jugeai prudent de quitter Percé pour aller demeurer à la Grande Rivière.

Le chemin des voitures allant au Bassin-de-Gaspé, à 10 lieues à l'ouest de Percé, fait une ascension de deux milles sur le flanc occidental du mont Sainte-Anne, puis traverse les Cannes-de-Roche avant d'arriver au Coin du-Banc. Le Banc, lui, se prolonge jusqu'à la Barre-à-Choir (Barchois), où l'on traverse la rivière en bac. Il y a ici une église depuis 1868, et le premier curé résident fut un M. Lamontagne.

On trouve à cet endroit plusieurs chefs de famille du nom de Tapp, descendants d'un "vieux patriarche" de ce nom. Ce charmant vieillard a toujours été l'ami dévoué des missionnaires, et c'était de plus un catholique fervent et sincère. Ses fils et petits-fils forment l'élite de la population de Barre-à-Choir,

entre autres M. Thomas ou Tom Tapp, que j'ai connu intimement, lui et son aimable famille.

En bateau, on ne voit pas les Cannes-de-Roche ; mais on aperçoit facilement la Barre-à-Choir et son église, dans l'éloignement où elles se trouvent et à une distance de 9 à 10 milles. On évite l'ellipse que forme le rivage et l'on va droit à la pointe Saint-Cierre, où était autrefois l'église de cette mission, desservie par le curé de Douglstown. La résidence du curé a été transportée à Barre-à-Choir tel que je l'ai dit plus haut.

Nous passons tout près du Plateau, rocher plat situé à une petite distance de la pointe Saint-Cierre ; puis nous voici en face d'un endroit qui porte le nom assez drôle de *Chien-Blanc* : c'est une mission du curé de Saint-Pierre de la Malbaie ou Barre-à-Choir. Vous voyez d'ici, sur cette église, l'église propre et gracieuse de ce groupe de catholiques isolés des Jersiais de la pointe Saint-Pierre. Le Chien-Blanc a reçu le nom de Saint-George en l'honneur de M. George Prével, citoyen fort honorable et fort respecté, mort il y a deux ans.

Plus loin, à gauche et en avançant toujours vers le Bassin, vous voyez, perchée sur des côtes, la paroisse de Douglstown, fondée vers 1845. Toute la population se compose d'Irlandais de naissance ou de descendance.

Nous voici à l'entrée de la Baie-de-Gaspé, formant sept lieues de longueur, de *La Vieille* au fond du Bassin. À droite, vous avez la Grande-Grave (non pas *Grève* comme on l'écrivit généralement), le Cap-aux-Os, etc. À gauche, le Banc-de-Sable (*Sandy Beach*), où je trouvais, en 1859 ou en 1860, le cadavre d'un matelot de *La Canadienne*, qui s'était noyé avec deux de ses camarades de bord.

Nous sommes enfin au Bassin, vaste nappe d'eau entourée de côtes vertes. Un navire ici est aussi en sûreté qu'un rat dans son fromage. Le vent peut souffler, la tempête peut déchaîner toute sa fureur, jeter à la côte les plus gros navires, tandis que les eaux du Bassin sont à peine ridées.

Le Bassin ou Gaspé (ces deux mots sont synonymes ici) a été la résidence de M. Jean Boutillier, qui a été le député du comté une trentaine d'années. Ce monsieur Je Boutillier, qui a fait des affaires considérables au

Bassin, à Percé, à l'Anse-au-Grisfonds, Sainte-Anne des Monts, etc., s'était allié à une Canadienne catholique, et, quelque temps avant de mourir, il s'était fait catholique lui-même, de sorte que, heureusement, il n'avait plus de jersiais que le nom, transmis à une famille nombreuse.

Il y a comme un quart de siècle, le Rév. M. de la Mare, ministre jersiais, les deux frères Eden, marchands, un cultivateur portant le nom lugubre de Coffin, et le colonel ! Belleau, un compatriote, s'il vous plaît, étaient les commissaires de la municipalité scolaire du Bassin. Cette moitié de décemvirat scolaire avait tellement l'amour des écoles qu'elle faisait pour plaire à *messieurs* les Jersiais de la maison Robin, une guerre acharnée à l'établissement de la taxe des écoles.

Poursuivis en justice, à Percé, par l'auteur de ces lignes alors inspecteur d'école, ce ministre jersiais, ces deux marchands, ce Coffin et ce colonel de Sa Majesté furent condamnés à payer la plus forte amende imposée par la loi pour négligence de devoirs, ou à aller méditer en prison sur la profondeur et la largeur de leur entêtement stupide. C'est feu le juge J.-G. Thompson qui entendit cette cause célèbre. Voici presque textuellement la sentence qu'il prononça :

« Messieurs, quatre d'entre vous sont des hommes de position et gagnant leur vie honorablement au moyen de l'éducation qu'ils ont reçue. Vous n'avez donc aucune raison plausible de vous opposer à une loi qui doit propager les bienfaits de l'éducation dans votre municipalité. Je vous condamne donc au maximum de la peine légale, et je regrette seulement que le maximum de cette amende ne soit pas d'un chiffre plus élevé. »

Ces éteignoirs payèrent amende et frais et s'en retournèrent avec leur petit bonheur, mais pas avant d'avoir été prendre un verre de consolation avec les agents de Ch. Robin et Cie.

A propos d'écoles, je place ici un dernier souvenir, qui fera voir comment on enseignait l'Histoire, dans les écoles jersaises de cette époque.

Il y avait alors, entre le Cap-aux-Os et le Bassin, une école tenue par un Jersiais du nom de Cole. Non-seulement ce maître d'é-

cole avait une horreur instinctive, comme le très grand nombre de ses congénères, de tout ce qui touchait de loin ou de près au français, et ce fanatisme, il le poussait jusqu'au point de faire angliciser par ses élèves les noms propres d'origine française.

A ma première visite officielle, je me mis tout d'abord à interroger les élèves sur l'Histoire du Canada, et fallait-il encore poser les questions en anglais pour être compris.

—What is the name of the discoverer of Canada ? demandai-je aux élèves.

—I know it, I know it, répondirent en même temps plusieurs écoliers.

—Well, what is it ?

—JAMES CARTER !

C'est ainsi que ces élèves, guidés par un descendant de Français, parlaient de l'immortel Jacques-Cartier, et cela à l'endroit même où le navigateur malouin plantait une croix, il y a trois siècles passés.

Quelques semaines plus tard, M. Cole allait enseigner l'Histoire sous d'autres cieux, et, à la visite suivante de l'inspecteur, le nom de *James Carter* n'était plus qu'un souvenir.

Je pourrais faire voir au lecteur ce qui reste du comté de Gaspé, à partir du Bassin ; mais je m'arrête ici pour le présent.

Les voyageurs qui font le trajet de Campbellton au Bassin ne tarissent pas sur les louanges de cette ligne inaugurée par les soins de la *Compagnie de navigation à vapeur du Saint-Laurent*, à laquelle nous devons déjà cette autre ligne qui relie Québec au Saguenay. Dans la bonne administration de ces deux lignes, dans la courtoisie qui distingue ses employés, on reconnaît facilement la main heureuse et habile du propriétaire actuel de l'Amiral : M. JULIEN CHABOT.

A. BÉCHARD.



(Pour la *Lyre d'Or*.)

Chronique.

Le Printemps !

C'est le titre de la toile que j'ai sous les yeux.

Quelle profusion de fleurs, de papillons bleus, d'oiseaux au brillant plumage, l'artiste à su y mettre un peu partout.

Là-bas, des collines bleuâtres dessinent leurs mystérieux contours sur un horizon d'opale, et de longs saules inclinent leurs verts panaches vers le miroir d'un lac aux bords enchanteurs ; ici, un délicieux bocage rempli de nids, de massifs, de troncs moussus épand au loin l'ombre et la fraîcheur, et fait ressortir l'exquise beauté d'un groupe de jeunes filles rienses qui vont sautillant par la prairie, s'arrêtant pour cueillir une fraise, des fleurettes, ou pour se tresser une couronne de roses.

Qu'elles sont charmantes, les fillettes, dans leurs jolis costumes aux nuances roses et bleu pâle ! Comme le carmin de leurs joues et de leurs lèvres mutines se marie bien avec les rougeurs des fleurs de leurs couronnes et sait nous dire que si la rose est la reine des fleurs, la jeune fille est bien la reine des cœurs !

L'artiste a compris quelles séductions on peut tirer d'un frais minois entouré de toutes les coquetteries de l'art, et voilà comment son pinceau habile a pu encadrer la saison des poètes dans un paysage aussi attrayant et aussi gracieux.

Où, c'est bien là le printemps, le merveilleux printemps qui inspire tous les rimeurs, jeunes et vieux et réveille toutes les lyres endormies, le printemps où, comme le dirait Clovis Hugues :

Au creux des sillons assoiffés,
À travers les terres désertes
L'herbe, espérance des épis,
Se dévoile en cascades vertes ;

Le ciel a des étincellements,
La terre qu'on effleure et douce
Change les cœurs en diamants
Sur le velours plaqués des moissons ;

Dans la joie hâlée des malis
Où l'artiste s'embat et rêve,
Les jans en ombrelle avoués
Se dressent tout griffés de sève....

Malheureusement, malgré toute notre bonne volonté, notre printemps canadien ne nous est pas encore apparu sous des couleurs si riannes. Avril vient de poindre, et cependant, le Saint-Laurent gémit encore dans sa froide prison, nos forêts n'ont pas encore leur feuillage et nos jardins, nos champs et nos prairies, apparemment satisfaits de leur blanche parure ne veulent pas encore y renoncer pour reprendre leur toilette printanière.

Mais il y a encore bien des jours d'ici au 21 juin, et peut-être nos poètes verront-ils enfin, cette année, un petit bout de printemps qui les consolera de toutes leurs déceptions passées et futures et leur fera oublier les boues prosaïques, compagnes inséparables de la fonte des neiges, qui, chez nous, ne respectent rien et maculent avec autant de raffinement la livrée du poète comme celle du financier.

C'est l'espérance générale, depuis que, contrairement à son habitude, le mois de mars s'est montré prodigue en chauds rayons et a laissé dormir dans son outre ses bordées de neige légendaires. Puisse cette espérance ne pas être déçue !

La saison du printemps me rappelle un autre *Printemps*, une poésie publiée dans la dernière livraison de la *Lyre*.

Le proverbe dit : " Pierre qui roule n'amasse pas mousse."

Dans le domaine littéraire on peut dire également bien : Poésie qui voyage amasse des coquilles typographiques.

En l'année 1887, après une série mémorable de tempêtes de neige, voyant l'hiver faire la sourde oreille et refuser de faire place au printemps, je me permis de lui signifier son congé dans la *Revue Canadienne*, en lui dédiant des strophes de ce genre :

Il faut partir, hôte hivernal,
Retourner au ciel du bonheur !
Nous ne voulons plus ta rafale :
Laisse briller le gai soleil...

Assez nous avons eu de neige,
De grains de riz, d'épis glaciers,
Plus d'antans au jeu leurs cortèges,
Plus d'aigrettes aux espaliers....

L'hiver, qui n'aime apparemment pas les rimeurs, boucla ses malles, puis détala et je croyais pouvoir dire à mes bouts rimés :

Nini ! c'est fini !

Je me trompais grandement.

Le printemps suivant, un rédacteur malin découvrit ma poésie dans sa retraite, lui fit des propositions à mon insu et la voilà courant de nouveau le monde, escortée de typographes peu délicats qui ne se firent point scrupule de la maltraiter un peu trop cavalièrement parfois. Elle traversa le fleuve, fit acte de présence à St Hyacinthe, puis dans les Cantons de l'Est, revint sur ses pas, gagna St Boniface, puis les Etats-Unis où je la perdis finalement de vue, la croyant bien morte cette fois.

Je me trompais encore. Ce printemps je la voyais renaître de ses cendres et venir s'asseoir,—je n'en crois pas encore mes yeux—au foyer de la *Lyre d'Or* !

D'où venait-elle ? qui l'avait introduite dans ce musée des familles, alors qu'on n'avait plus besoin d'elle et que le négligé de sa toilette aurait dû lui conseiller de rester à l'écart ?

Mystère !

Naturellement, je ne pus m'empêcher de lui faire un brin de morale au sujet des accrocs de son costume démodé, en lui faisant remarquer que dans la sixième strophe :

Laisse à l'oiselet ses ramilles
A l'abeille ses près fleuris
Aux amants l'ombrelle des charmillles
Gare aux baisers des souris,

le dernier vers avait coutume de s'écrire :

Gage des baisers, des sourris (sourires)

ce qui mettait les amants tout à fait à l'abri des caresses de mesdemoiselles les souris, qui n'ont pas l'habitude d'être aussi expansives ni aussi sentimentales ; même remarque pour le quatrième vers de la strophe suivante qui s'écrivait jadis :

Aux fleurs, leurs fols écumant

et non pas comme aujourd'hui :

Aux fleurs, leurs yeux écumants.

J'aurais laissé passer ces coquilles sans les relever, si elles n'étaient malheureusement devenues par trop fréquentes dans la presse grande et petite. En attirant l'attention des intéressés sur certains abus, il en résulte souvent de sages réformes, et l'on se montre par la suite plus circonspect. Je voudrais qu'il en fût ainsi dans le cas présent.

Le rédacteur d'un journal trouve une poésie

qui lui plaît, dans une revue. Il la reproduit dans sa feuille. Jusque là, rien de mieux, le rédacteur montre qu'il n'est pas insensible au beau littéraire, mais soit par négligence, soit faute d'attention, il la reproduit agrémentée de coquilles typographiques. Le rédacteur d'un autre journal remarque à son tour la poésie reproduite, et, sans s'assurer si ses strophes sont bien agencées, il la découpe et la reproduit de nouveau intégralement en laissant encore le prote y ajouter des variantes de son cru. Résultat inévitable : après avoir ainsi voyagé d'un journal à un autre et fait cinq ou six stations de ce genre, la poésie est tellement défigurée qu'on ne la reconnaît plus ; mots transposés, expressions équivoques, hiatus, vers boiteux, tout est au grand complet ; jugez quelle belle réputation cela fait à l'auteur !

Nos rédacteurs de journaux devraient surveiller davantage les poésies qu'ils reproduisent, les lire surtout avec attention, et, dès qu'ils y découvrent quelques defectuosités, certaines expressions dont ils ne peuvent s'expliquer la raison d'être, il vaudra mieux pour eux ne point reproduire plutôt que de le faire avec des bourdes qui ne peuvent que jeter du discrédit sur nos poètes à l'étranger ; en agissant ainsi ils rendront un service signalé au lecteur, comme à l'auteur qui préférera toujours rester dans l'ombre plutôt que de voir figurer son nom au bas de strophes qu'il a composées, mais qui ne sont plus siennes depuis que les protes ont pris la liberté grande de les couvrir d'un vernis de mauvais aloi.

Décidément 1889 va faire époque dans nos annales littéraires.

Après *Mgr Provencher et les Missions de la Rivière Rouge*, par M. l'abbé G. Dugas ; *Tonkourou*, nouvelle édition des *Vengeances* de L. P. Lemay ; le *Siège du fort St Jean*, par Lucien Huot, et, qui viennent de paraître, on annonce la publication prochaine d'un ouvrage de M. l'abbé F. A. Raillaigé, de Joliette, sous le titre modeste de *Coups de crayon*, et d'un autre de M. Charles Gauvreau, intitulé *Nos paroisses*.

Deux de nos principaux littérateurs, membres de la Société Royale ont aussi, paraît-il,

chacun un volume prêt à être livré à l'impression.

Bravo ! cela promet ; le mouvement littéraire qui était resté stationnaire depuis quelques années dans notre jeune pays semble entrer de nouveau dans la voie du progrès. Au public de bien accueillir ce réveil s'il tient à l'expansion de notre littérature.

M. Jules Lemaître, dans ses *Contemporains*, nous donne de curieux spécimens de l'élocution du trop fameux M. Renan, l'un des quarante immortels.

D'après l'illustre critique, voici quelques-unes des expressions grotesques qui émaillent le plus souvent les périodes de l'auteur de la *Vie de Jésus*, lorsqu'il commente à sa façon les *Saintes Ecritures*, du haut de sa chaire, au Collège de France :

“ Bien oui, c'est compliqué, mais c'est pas encore assez compliqué. ” — “ Cette rédaction du *Lévitique*, ça a-t-i été fini ? Non ça a cessé. ” — “ Ah ! parfait le *Deutéronome*. Ça forme un tout ah ! celui-là a p'été coupé. ”

Et l'on dira, après cela, que les Canadiens parlent mal !

Si leur langage, au cours de la conversation ordinaire, ressemble quelque peu à celui de M. Renan, professeur, nous pouvons ajouter en toute sécurité, que pas un de nos professeurs n'oserait s'exprimer aussi peu académiquement, dans une chaire universitaire.

Je vois l'accueil que feraient nos braves étudiants, nés malins, à l'audacieux qui se hazarderait dans cette galère :

— Ho, ho ! a-t-i le professeur ? s'écrieraient-ils à la ronde, une... deux... trois... une romance des cantons du Nord en son honneur ! ”

Et ils entonneraient à l'unisson :

C'est Asélie Campeau
Ti reste par en haut ;
Oh ! cé ann' ben belle fille
Vous la connaissez-t-il ?

Par un dimanche au soir
P'ti Ouis'en va la voir,
Et en ouvrant la porte
Y d'mande comment ell' s'porte.

Bonsoir mon Asélie :
C'est y vrai qu'tu t'maries
Avec le p'ti Charli,
Et q'tu laisses-là p'ti Ouis ?

Non, non, mon cher ti Ouis
C'est toutes des mentries ;
Si jamais j'sus mariée,
Ça s'ra ben avec toué....

Aux quelques Français qui nous reprocheront désormais notre patois, nous pouvons répondre sans crainte ;

Pour sermonner, docteurs, tous nos patoisiers,
Guérissez vos académiciens !

Chs M. DUCHARME.

Montréal, 1^{er} avril 1889.

(Pour la *Lyre d'Or*.)

Les bonnes Lectures.

I.

Les bonnes lectures méritent notre encouragement. Aujourd'hui que l'instruction est si répandue, la lecture est comme nécessaire. En effet, la lecture est un délassement agréable et instructif tout à la fois. Il ne suffit pas de connaître les règles de notre langue, il faut aussi beaucoup lire, et lire avec la plus grande attention. Or de nos jours, il faut bien le reconnaître, on lit trop vite ; et les ouvrages que l'on lit ne sont pas toujours irréprochables.

Pourquoi cet amour de la mauvaise lecture ? On dirait que l'on choisit les productions malsaines de préférence aux bons ouvrages ! Qui pourra expliquer une pareille anomalie ? On serait en droit de conclure qu'il existe quelque maladie morale ou encore quelque corruption du bon goût, chez certaines personnes du moins. Car, après tout, celui qui se plaît dans ces productions infâmes, fait voir qu'il préfère le mauvais, le laid et le faux, pour ne pas dire plus, au beau, au vrai et au bon. Cela indique, assurément, un goût dépravé contre lequel il faut combattre de toutes ses forces.

Demandez à une personne instruite, sincère, si elle aime le beau, si elle aime la vérité, de suite elle vous répondra que vous avez tort de lui poser semblable question, et cependant comment se fait-il que cette même personne se plaise souvent dans les mauvais livres, ces réceptacles de mensonges et de péché. Certainement les bons principes de cette personne ne s'accordent pas avec la pratique. Donc, il y a séparation du bon goût.

Nous pourrions dire à cette personne : si vous aimez le bon et le vrai, si vous avez un bon goût, débarrassez-vous de vos mauvaises productions et vite prenez la résolution de ne lire que les bons livres. Vous y trouverez des choses plus agréables, plus dignes de vous, et surtout, vous n'en serez pas obligé d'en rougir. Cette tendance des mauvais livres se fait sentir aujourd'hui plus que jamais. L'imprimerie est répandue partout, et moyennant une légère rétribution, on peut se procurer tous les ouvrages désirés.

La presse surtout, avec ses feuilletons immoraux, fait un mal incalculable. Quel compte terrible auront à rendre, un jour, ceux qui sont la cause de ces mauvaises publications !

Inutile de dire qu'il faut réagir contre ces tendances déraisonnables. Il faut combattre la mauvaise influence des livres corrupteurs qui pénètrent dans le foyer des familles et qui empoisonnent le sens chrétien des populations. Le mauvais livre, c'est un poison ! il fera son œuvre ; et tôt ou tard il donnera la mort. On cache les poisons, et quand ils sont inutilisés, on les détruit : ainsi détruisons les mauvais livres.

II.

A vous, mères chrétiennes, je dirai de ne jamais laisser entre les mains de vos filles de ces romans qui énervent le courage, affaiblissent la volonté et transportent dans un monde inconnu et dangereux.

Parents chrétiens, veillez sur les lectures de vos enfants. Si vous n'êtes pas certains de la bonté d'un ouvrage, consultez un supérieur qui, par son expérience et sa science, vous garantira du danger. C'est ainsi que vous éviterez bien des malheurs.

Les romans défendus, ou encore les autres ouvrages de ce genre, tels que feuilletons immoraux, revues, etc., ne peuvent que nuire à tous, et presque toujours produire la mort de l'âme. Toutes ces productions corrompent le bon goût.

Aujourd'hui on ne lit que rarement les ouvrages sérieux, et c'est un malheur.

Présentez à une jeune fille, dont la vie se passe dans les romans ; présentez-lui, dis-je, un ouvrage où il est parlé de Dieu et de la

Religion : elle ne le lira pas, elle le trouvera trop ennuyant. Il lui faut un livre léger, où l'on parle de ces intrigues d'amour, de ces situations romanesques qui transportent et font rêver en plein jour.

Quel malheur ! Qu'arrivera-t-il pour cette jeune fille qui vit dans les romans ? D'abord elle ne trouvera jamais cet idéal qu'elle avait rêvé au milieu de ses lectures, et malheureuse elle traînera une existence d'ennui et de chagrin. Plus tard, elle ne comprendra jamais les devoirs d'une mère chrétienne.....

Quel malheur ! Que faire ? sinon encourager les bonnes lectures, les bonnes revues, les bons livres, et aujourd'hui, même au milieu de la multitude des productions malsaines, les bons journaux et les bons livres ne manquent pas : nous n'avons, pour ainsi dire, que l'embarras du choix. Lisons bien et lisons bon.

Nous trouverons dans les ouvrages chrétiens cet intérêt qui captivera notre attention et nous portera au bien. Alors nous n'aurons plus à rougir de nos lectures. Votre cœur sera plus pur et votre conscience plus en paix.

Nous puiserons dans les bons ouvrages une solide instruction, un bon goût chrétien, qui nous feront remarquer au milieu de la société par notre esprit sérieux et bien cultivé. C'est ainsi que nous agirons pour le bien. Montrons un peu de sérieux dans notre existence : c'est ainsi que nous accomplirons dignement notre mission et que nous pourrions être utile à la société et à la religion.

J. ULD. BRULÉ, Ptre.

Sault-au-Récollet, 15 avril 1889.



Corbeille Poétique.

LE MOIS DE MARIE !

Cantique.

I.

Voici le mois qui nous enchante :
De tous les mois, c'est le plus beau.
En ce mois tout fleurit et chante
A Marie un concert nouveau.

II.

Tout sourit à la Vierge émue,
La fleur des champs, Poiseau des bois ;
Au ciel, sur terre ou la salue
Reine d'une commune voix.

III.

Allons au pied du sanctuaire
Jeter à pleines mains des fleurs
Avec l'encens de la prière
Et tout le parfum de nos cœurs !

IV.

Allons à l'autel de Marie
Offrir nos chants, nos pleurs, nos vœux
Pour que notre Mère chérie
Nous bénisse du haut des cieux.

J. B. de MONTMÉLIAN,
Chanoine.

Ave Maria !

La Salutation de l'Ange.

I.

Salut ! Marie ! O mon aimable
Où tout ce que le mal accable
A retrouvé l'espoir !
O nom ravissant où se voile
La femme, la fleur et l'étoile,
Tout ce que nous aimons à voir !

II.

Salut ! Vierge pleine de grâce
Devant qui pâlit et s'efface
Toute vaine splendeur ;
Car le Seigneur, source éternelle
De l'unique beauté réelle
Est avec vous, dans sa grandeur !

III.

Bénie entre toutes les femmes,
Chérie entre toutes les âmes,
Temple du Roi des Rois !
Le Fils de la toute-puissance,
Le Rédempteur prendra naissance
De vous, Vierge et Mère à la fois !

A cette admirable louange,
Écluse aux lèvres de l'Archange,
Fleur du divin amour,
L'Eglise, qui combat sur terre
Avec l'arme de la prière
Vient unir sa voix à son tour :

I.

Mère de Dieu, Sainte Marie,
De la terre et du ciel chérie,
Veillez sur notre sort !
Prenez pitié dans sa détresse
De ma pauvre âme pécheresse
Surtout à l'heure de ma mort !

II.

O prière sublime et sainte
Où l'Eglise mêle sa plainte
A la voix du Seigneur !
Comment, pleine de tant de grâce
Ne serais-tu pas efficace
Pour qui te fait de tout son cœur !

III.

Aussi, voilà pourquoi toute âme
Qui remercie ou qui réclame
Se sert de cet accent,
Qui, des quatre coins de la terre
Monte jusqu'à son trône austère
Toucher le cœur du Tout-Puissant !

IV.

Voilà pourquoi ces nobles chaînes
Qui, de dizaines en dizaines
D'anneaux mystérieux,
Où ce beau salut s'incorpore,
Relevant l'âme qui chancelle,
La tiennent suspendue aux Cieux !

V.

Rosaire ! picuse guirlande !
C'est là notre plus belle offrande
A la Reine du Ciel !
De chaque grain naît une rose
Que notre ange emporte et dépose
Au pied de son trône immortel.

VI.

C'est la prière du royaume !
Dans les palais et sous le chaume !
Mêmes divins accents,
Qui vers l'auguste Souveraine,
Montent des monts et de la plaine
Comme le plus suave encens !

F. MORELON.

Patriotisme.

MANIFESTE

DE LA

Société St. Jean-Baptiste

DE

Québec.

Depuis le 24 juin 1880, la société Saint-Jean-Baptiste de Québec n'a pu enrégistrer dans ses annales aucune de ces grandes célébrations qui font époque, et ravivent dans les cœurs l'enthousiasme national.

Après huit années d'intervalle le comité de régie de la société St-Jean-Baptiste de Québec croit devoir saisir la magnifique occasion qui lui est offerte d'organiser une célébration mémorable, une de ces glorieuses fêtes de la patrie, qui laissent après elles des souvenirs vivaces et d'ineffaçables émotions.

En 1855, notre société célébrait, avec un éclat dont Québec a gardé la mémoire, les exploits et la vertu guerrière des héros tombés au champ d'honneur dans la dernière grande journée militaire de la Nouvelle-France. C'était la pose de la première pierre du monument des Braves à Sainte-Foye. Cette suprême victoire avait été comme le tombeau de la France américaine, mais un tombeau glorieux d'où notre nationalité était sortie au jour fixé par la Providence, pleine d'une vitalité et d'une jeunesse nouvelle.

Aujourd'hui, c'est le berceau du Canada français que la société Saint-Jean-Baptiste de Québec est appelée à consacrer par une fête d'inauguration et de commémoration. Près de l'antique Stadaconé, au confluent de la rivière Saint-Charles, la Cabir-Combat des aborigènes, et du ruisseau Lairet, s'élève un petit promontoire, bien humble, au milieu de la grandiose nature qui l'entoure, mais fameux dans notre histoire. C'est là que Jacques-Cartier abrita ses nefes aventureuses lorsque, poussé par le génie de la France et du Christianisme, il vint aborder les rives canadiennes et braver pour la première fois les rigueurs inconnues de nos âpres climats. C'est là que

le malouin vaillant, notre premier ancêtre historique, jeta en terre la croix conquérante et civilisatrice. C'est là que des enfants de la fidèle et catholique Bretagne hivernèrent, il y a plus de trois siècles, parmi ces neiges et ces glaces, uniquement foulées jusqu'alors par le pas léger des naturels. C'est là, enfin, notre berceau, le berceau de notre race en Amérique, enfoui encore, après Cartier, dans soixante-douze ans d'oubli, mais retrouvé par Champlain, fondateur de la Nouvelle-France, comme l'intrépide capitaine de la *Grande Hermine* en avait été le découvreur.

En ce lieu mémorable, s'élève aujourd'hui grâce à l'initiative du comité littéraire et historique du Cercle catholique de Québec, une croix, *fac-simile* de celle que Jacques-Cartier y planta le 3 mai 1536. En face de cette croix on pourra admirer, au mois de juin prochain, un monument en granit des Laurentides, érigé par les soins du même comité, et qui gardera pour les générations à venir, avec la mémoire immortelle du découvreur, le souvenir sacré des apôtres du Canada qui y fixèrent leur première résidence, en 1625.

Invitée à inaugurer, le 24 juin prochain, ce monument national par la célébration d'une messe solennelle, la société Saint-Jean-Baptiste de Québec aurait cru manquer à ses traditions en déclinant cet honneur. Son Eminence le cardinal-archevêque de Québec a béni le projet, et maintenant nous faisons appel au public canadien, à toutes nos sociétés nationales, à tous les rangs et à toutes les classes, pour qu'ils nous aident à en assurer le succès, en faisant de cette célébration extraordinaire une fête grandiose entre toutes.

Que les bonnes volontés s'unissent donc dans un commun effort, que chacun mette la main à l'œuvre, et le 24 juin prochain, la vallée de la rivière Saint-Charles verra un admirable spectacle, qui commandera le respect des nationalités étrangères, et dont nous pourrions consigner le souvenir dans nos annales, avec un légitime orgueil.

Toutes les forces vives de la patrie se trouveront réunies dans un magnifique déploiement de pompe religieuse, civile et militaire. Un prince de l'Eglise catholique, le premier cardinal canadien, célébrera les saints mystères sur cette plage où, il y a trois cent cinquante

trois ans, Dom Guillaume LeBreton et Dom Anthoine les célébraient pour une poignée de matelots français perdus au milieu de peupla des infidèles. L'éloquence chrétienne fera entendre ses accents auxquels répondra le généreux écho de l'éloquence patriotique. Un chœur puissant fera monter jusqu'au ciel le chant de la foi catholique, et la voix sonore du canon, dominant la vaste rumeur de la multitude, proclamera à sa manière la grandeur de la patrie. Et puis, qui sait, des marins français évoquant le souvenir de notre France tant aimée, viendront peut-être en ce jour de réminiscences nationales, rendre un touchant hommage au fils glorieux de St. Malo, à Jacques-Cartier, capitaine-général au service de François Ier, par la grâce de Dieu roi de France.

Ce sera là un grand jour. Ce pèlerinage triomphal, au berceau de notre patrie, sera fécond en douces émotions et en salutaires enseignements. Nous y puiserons tous ensemble un plus ardent amour pour notre cher pays, une plus vive intelligence de son rôle et de sa mission, une détermination plus ferme de mettre en commun nos efforts pour assurer son progrès et sa grandeur.

Enfin, et c'est là une considération bien propre à stimuler notre ardeur, une grande idée pratique naîtra, espérons-le, de cette solennité nationale. L'inauguration du monument Cartier-Brébeuf devra donner l'élan à d'autres manifestations de la gratitude et de l'admiration publiques envers nos héros et nos grands hommes. Nos historiens ont écrit l'histoire canadienne en des pages immortelles. Il nous reste à l'écrire sur le marbre et l'airain. Champlain, Maisonneuve, Laval, Montcalm, et tant d'autres, n'ont pas encore leur statue sur nos places publiques. Faisons du 24 juin prochain le point de départ d'un généreux mouvement pour la glorification de nos hommes illustres, et nous aurons bien mérité de la patrie.

Nous appelons donc, encore une fois, le concours de toutes les bonnes volontés, et, si nous l'obtenons, nous pouvons assurer d'avance que le 24 juin 1889 marquera une date mémorable dans l'histoire de nos célébrations nationales.

ANÉDÉE ROBITAILLE,
Prés. Soc. St.-J.-B.

JOS. BEAUCHAMP,
Sec.-Arch. Soc. St.-J.-B.

MANIFESTE

DE LA

Société St. Jean Baptiste

DE

Fall River, Mass.

Le souvenir des grandes fêtes nationales de 1874 et 1884, à Montréal; de 1880, à Québec; de 1885, à Ottawa, et enfin de 1888, à Nashua, célébrées sous les auspices de nos sociétés canadiennes est encore vivace dans la mémoire de ceux qui en furent les témoins.

Ces splendides démonstrations nous rendent plus attachés que jamais à notre nationalité et à notre religion. L'empressement dont nous avons toujours fait preuve dans ces circonstances, et les sacrifices que nous nous sommes imposés, pour répondre à l'appel de nos sociétés et de nos compatriotes, en prenant part à ces grandes fêtes de la nation, sont autant de preuves irréfutables de notre attachement sincère à notre foi, à ses institutions, à notre langue et à nos traditions.

Désirant continuer cette œuvre de progrès et d'avancement général de nos nationaux, sous le rapport religieux, national, intellectuel et moral, les 16,000 Canadiens-Français de Fall River, représentés dans un congrès national de cette ville, par des délégations de huit grandes sociétés et de nos trois paroisses canadiennes, ont cru qu'il était opportun et ont décidé de célébrer d'une manière grandiose et solennelle, la fête nationale, la St. Jean-Baptiste, le 25 juin prochain; à Fall River.

Les motifs, qui nous ont poussés à faire ces démarches, sont sérieux et multiples. Mais qu'il nous suffise d'établir que Fall River est le centre canadien des Etats-Unis, (Chicago excepté) qui renferme le plus grand nombre de nos compatriotes; nous comptons trois grandes paroisses canadiennes, desservies par des prêtres de notre nationalité; six grandes sociétés régulièrement organisées et incorporées; nous possédons de plus le deuxième représentant canadien à la législature de l'Etat du Massachusetts. Fall River s'honore encore d'avoir compté dans sa population des Beaugrand, des Tremblay, des Vaillant, des

de Grandpré, etc.; et pourtant, ce centre si important à plus d'un point de vue pour nos compatriotes, n'a encore été, sauf en 1878-79, le théâtre d'aucune démonstration nationale, organisée sur un haut ton. Cette ville située sur les confins de l'Etat du Massachusetts n'a pu jusqu'aujourd'hui rendre témoins de nos célébrations patriotiques, les populations étrangères de cette partie du pays.

C'est pourquoi les délégués de nos principales sociétés, savoir : la société St Jean-Baptiste, le Cercle Salaberry, la Ligue des Patriotes, la société des Jeunes Gens, l'Union Canadienne St Jean-Baptiste et la Garde Napoléon Ier ; et les représentants des trois paroisses de Ste Anne, Notre Dame de Lourdes et St Mathieu, réunis en convention, ont décidé et décrètent par les présentes, que la fête nationale des Canadiens, sera chômée, le mardi, 25 juin, 1889, à Fall River, Mass.

Le comité exécutif, spécialement nommé pour organiser cette fête, donne donc avis à nos compatriotes et à nos sociétés sœurs de tous les États-Unis, mais plus particulièrement des États de la Nouvelle-Angleterre, qu'il compte sur leur bienveillant et indispensable concours ; qu'il les invite à honorer leurs frères de Fall River de leur présence, à prendre place dans leurs rangs, et à rehausser, par là-même l'honneur, l'influence et le prestige de nos nationaux durant cette journée mémorable. Le comité fait donc l'appel le plus chaleureux à toutes nos associations et à toutes les personnes de bonne volonté, pour assurer le plus éclatant succès à cette démonstration patriotique, du 25 juin, 1889, laquelle devra marquer une date mémorable dans l'histoire de nos célébrations nationales, parmi les Canadiens-Français de la Nouvelle-Angleterre.

Le comité d'organisation :

Présidents Honoraires. — Révds. Estava Prévost, Casgrain et H. A. Dubuque.

Président, P. F. Péloquin ;

Vice-présidents, F. X. LeBœuf et J. B. Lapointe.

Secrétaires archivistes, C. B. Fournier et J. C. Lavoie.

Secrétaires correspondants, J. B. Laroche et G. T. Desjardins.

Trésoriers, Jules Marchand et N. P. Berard.
Messager,.....George F. Vézina.

(Pour la Lyre d'Or)

QUELQUES VÉRITÉS.

- L'homme*..... L'homme est un atôme dans l'univers.
- La vie*..... La vie est une étincelle de lumière qui s'éteint dans la tombe.
- La renommée*... Un météore qui éblouit et retombe en poussière.
- La richesse*..... Source de soucis et d'embarras.
- Le plaisir*..... Un rayon de soleil avant l'orage.
- L'amour*..... Eclair de bonheur dont le souvenir adoucit les aspérités de la vie.
- La foi*..... L'ancre de salut jetée de l'autre côté de la tombe.
- L'espérance*.... Une étoile isolée scintillant sur un désert.
- La charité*..... Ruisseau fertilisant, prenant sa source dans l'amour du prochain.
- La religion*..... La clef qui ouvre les grandes portes du ciel.
- La mort*..... Le glaive qui tranche les liens qui nous attachent à la vie.
- La terre*..... Le pèlerinage de l'homme vers l'éternité.
- La tombe*..... Repos des fatigues du voyage.
- La résurrection.* Le réveil subit d'un long sommeil.
- Le ciel*..... Royaume promis de joie, de lumière et d'amour suprême.

J. ULD. BRULÉ, Ptre.

Sault-au-Récollet, }
25 avril 1889, }



Bibliographie.

HISTOIRE

DE LA

Société St. Jean-Baptiste

DU

CANADA.

Par L. D. DUVERNAY.

Cet ouvrage considérable auquel l'auteur a consacré plusieurs années de longues et laborieuses recherches est actuellement entre les mains des imprimeurs. Il comprendra deux volumes, dont le premier renfermera l'histoire proprement dite de la Société St-Jean-Baptiste, depuis sa fondation jusqu'à nos jours, et des grandioses démonstrations nationales qui de 1834 à 1889 ont marqué les étapes et les progrès de notre grande société nationale.

La seconde partie de cet ouvrage, qui ne sera pas la moins intéressante, à coup sûr, comprendra les biographies et les portraits gravés sur cuivre de toutes les personnes qui ont joué un rôle dans nos sociétés nationales St-Jean-Baptiste :

Présidents, Vice-Présidents, Secrétaires et autres officiers de la Saint-Jean-Baptiste, Prédicateurs, Orateurs, Protecteurs, Membres Honoraires etc., etc., qui feront la matière du 2^{ème} volume.

Cette partie de l'ouvrage sera, en un mot, une véritable *Biographie Nationale*, sans appréciations ni commentaires.

Les noms les plus populaires de notre histoire défilent tour à tour sous les yeux des lecteurs et seront pour nos enfants une source précieuse de renseignements sur le Canada contemporain.

L'auteur sera très reconnaissant des renseignements que les lecteurs de notre journal voudront bien nous envoyer sur les Sociétés Saint Jean-Baptiste, anciennes et nouvelles, du Canada et des Etats-Unis.

L'auteur fait appel à la bonne volonté de tous. Il estime que chaque citoyen a le pouvoir et le devoir de l'assister dans son œuvre par ses informations sinon par sa souscription et surtout par sa propagande.

L'histoire de la Société Saint Jean-Baptiste sera impartiale avant tout : à ce titre elle ré-

clame le concours et l'appui de tous les citoyens sans acception de parti politique.

En terminant cet exposé sommaire, l'auteur se félicite tout particulièrement de l'encouragement bienveillant qui lui a été donné par Son Eminence le Cardinal Taschereau dans une lettre récente qui figure en tête de son prospectus.

L'exemple partant de si haut sera suivi, nous en sommes convaincu comme l'auteur, et lui souhaitons grand succès.

Toute demande d'information ou souscription à l'ouvrage complet, qui n'est que de \$5, devra être adressée à J. Lessard, gérant du "Monde", à Montréal.

(Pour la Lyre d'Or.)

A PROPOS

DES

Héroïnes de la Nouvelle France.

Si M. J.-M. LeMoine a fait un travail méritoire le jour où il publia les *Héroïnes de la Nouvelle-France*, assurément M. Raoul Renault a fait une œuvre patriotique quand il traduisit en français cette œuvre toute patriotique.

A cette heure de crise morale que nous passons ; en ces moments pénibles où le vent qui souffle, d'où qu'il vienne, semble un vent de lâcheté, de défection, de haine ou de dislocation, il est patriotique, il est noble de mettre sous les yeux de ceux que rien n'a veuglé, de ceux qui ont des yeux pour voir le salutaire exemple de ces Héroïnes du Canada. Il est beau, il est consolant pour un peuple, il semble, de pouvoir compter dans ses rangs d'aussi augustes personnages.

L'exemple, parti de haut, n'en a que plus de puissance d'effet et j'attends de la traduction des *Héroïnes de la Nouvelle-France* par M. Renault tout le bien désirable.

Merci à l'auteur d'avoir bien voulu me favoriser d'un exemplaire de cet ouvrage : j'en ferai jouir les jeunes gens du "Cercle littéraire St. Jean-Baptiste de l'Isleverte que nous venons de fonder.

Que M. Renault continue de donner à nos journaux ou à nos revues des productions marquées au coin d'une originalité de bon aloi. Ses écrits, toujours dignes, ne manquent jamais de couleur locale, et c'est un grand mérite que de dire : avant tout je suis canadien.

CHAS. GAUVREAU.

Isleverte, 1889.

Monographie.

LES Larmes du Christ

DURANT LA
NUIT DE L'AGONIE !

I.

Un soir — l'époque moderne allait bientôt commencer — un homme, le corps brisé par les fatigues d'une vie de trente-trois années de souffrances et d'apostolat, l'âme meurtrie par la méchanceté et l'ingratitude des siens, s'était réfugié au fond d'une grotte du jardin des Oliviers. Là, le front couché dans la poussière, les mains jointes sur ses genoux, il laissait tomber, au milieu de la solitude et de l'abandon qui l'enveloppaient, des paroles de prières et de sanglots.

Dès l'instant où sa tunique blanche avait frôlé les parois de ce réduit, les prophéties d'autrefois allaient avoir leur dénouement ; car il était écrit que l'âme de cet homme serait triste jusqu'à la mort, et cette nuit, qui s'étendait si calme, si belle, si silencieuse sous le ciel de la Judée, ne devait plus être appelée, dans la suite des temps, que la nuit de l'Agonie.

Quelles pouvaient donc être les sombres et poignantes pensées qui faisaient alors perler de froides sueurs sur le visage de Dieu ?

Pourquoi ce perpétuel voile de tristesse — qu'une main d'en haut était venue poser sur la face du Sauveur, dès sa sortie de la crèche de Bethléem — était-il encore là planant au-dessus de sa tête maintenant que l'instant suprême approchait ?

“ Les peuples de Galilée l'ont vu pleurer, écrivait Donoso Cortès, la famille de Lazarre l'a vu pleurer, Jérusalem l'a vu inondé de ses larmes. Tous, tous ont vu des larmes dans ses yeux : qui a vu le rire sur ses lèvres ? Et que voyaient ces yeux troublés devant qui

étaient toutes choses, celles du passé, du présent et de l'avenir ?

“ Voyaient-ils le genre humain naviguant sur une mer calme et heureuse ? Non, non ! Ils voyaient Jérusalem tombant sur Dieu ; les Romains tombant sur Jérusalem ; le protestantisme tombant sur l'Eglise ; les révolutions allaitées par le protestantisme tombant sur les sociétés ; les socialistes tombant sur les civilisations, et le Dieu terrible, le Dieu de justice tombant sur tous.”

Ce soir-là donc, où tout s'était donné la main pour le trahir, le renier, le crucifier, l'immense flot de larmes échappées de ses paupières s'était mis à refluer violemment vers sa source, fouetté et refoulé par la main de son Père. Partout où ses yeux rougis voulaient se reposer, ils n'entrevoyaient dans la pénombre de la grotte que cyniques ambitions, haines atroces, dissimulations perfides, amitiés menteuses, crimes incroyables entassés au milieu des débris de sceptres, de fragments de trésors, de lambeaux de mitres, de tronçons d'épées. L'horrible vision, soutenue par la main de fer de l'athéisme, du blasphème, de la malhonnêteté, de la débauche, du parjure, de l'amour vendu, allait se dérouler lentement devant ce cœur défaillant, et déjà un long cri d'angoisse s'était échappé des lèvres du Fils de Dieu, lorsque soudain tout disparut pour faire place à quelque chose de plus horrible et de plus satanique.

II

Ces hommes qu'il était venu sauver, ces hommes pour qui il venait de commencer à se sacrifier, ces hommes à qui il allait léguer la goutte la plus pure de son sang divin — l'Eglise Catholique, Apostolique et Romaine — se pressaient les uns contre les autres, s'excitaient de la voix, s'encourageaient mutuellement, puis, se divisant par groupes, se ruèrent sous le nom de demagogues, de libres-penseurs, de révolutionnaires, de socialistes, de tolérants, contre cette dernière trace du Sauveur laissée à la terre pour l'engager à se souvenir du ciel, et essayaient de la faire disparaître en la foulant sous leurs pieds. L'Eglise militante se mit alors à défiler majestueusement devant l'Agonisant. La

poussière de ses autels que l'on martelait sans relâche, se prit à jaillir jusque sur le bord de sa robe, et les figures des Papes, ses successeurs, pauvres, méprisés, bafoués, errants comme le Maître, vinrent se refléter dans la prunelle du regard divin, si morne et pourtant si résigné.

C'était Pierre—qui dormait à quelques pas de là—Pierre chassé de Rome par l'empereur Claude, traqué comme une bête fauve, et crucifié la tête en bas.

Derrière lui, marchaient Anaclel, exilé par Dioclétien, puis Clément I, proscrit par Trajan et mourant privé de tout secours dans la ville déserte de Chersonèse; Corneille, enlevé du Saint-Siège par ordre de l'empereur Galius et martyrisé non loin de Rome; Luce I, exilé par Valérien et Gallien; Libère, emprisonné dans la Thrace par l'empereur Constance; Jean I, attiré sous de faux prétextes à Ravenne par le roi Théodoric et n'y trouvant que la mort au fond d'un cachot; Agapit I, forcé d'aller mourir à Constantinople par le roi Théodore; Silvère, refusant de condamner le concile de Chalcédoine, envoyé par l'empereur Justinien à Patara en Lycie, puis à l'île Palmaria pour y mourir de faim et de misère; Vigile, exilé sept ans par le même empereur et expirant à Syracuse; Martin I, chassé par Constant II, bafoué en route, jeté sur un navire, promené pendant quinze mois de rivage en rivage, d'île en île jusqu'à Constantinople, où il reçoit toutes sortes d'ignominies, puis déporté secrètement dans la Chersonèse Taurique où la mort vient le chercher au milieu de la plus affreuse des misères: Sergius I, arrêté par Justinien II; Grégoire III assiégé dans Rome par les iconoclastes: Etienne III, obligé de se retirer en France pour ne pas tomber entre les mains du farouche roi lombard; Astolfé; Etienne IV, retenu prisonnier dans la basilique de St-Pierre même, par le roi Didier; Leon III, tout sanglant et tout maculé de boue, les yeux crevés, la langue arrachée, et subissant ces tortures au milieu de Rome, le centre de la catholicité.

III.

Placée en tête-à-tête avec toutes ces horreurs et ces abominations, la face du Sau-

veur suait le sang. Une épouvantable terreur comprimait son âme; il pria, mais pendant que ses lèvres bleues et gonflées murmuraient des paroles de pardon pour tous ces crimes, l'implacable vision continuait à se dérouler sur les trois de la grotte.

C'était Jean VIII, couvert de chaînes, et mourant empoisonné. Puis, à sa suite, apparaissaient:

Etienne V, fuyant devant une émeute et s'en allant mourir en France, où il était venu chercher refuge;

Etienne VI, étranglé dans sa prison par les ordres d'Adalbert, marquis de France;

Léon V, rendant l'âme dans un cachot;

Sergius III, chassé de Rome par une faction;

Jean XI, périssant au fond d'une oubliette;

Benoit V, fait prisonnier par Othon, empereur d'Allemagne, et terminant sa vie dans l'exil à Hambourg;

Jean VII, exilé à Capoue;

Benoit VI, fait prisonnier, enfermé au Château St-Ange, et étranglé par l'anti-pape Boniface VII;

Jean XIV, s'éteignant de faim, en prison;

Jean XV, Grégoire V, Sylvestre II, "le plus grand esprit du temps," dit M. Guizot,—Benoit VIII, Grégoire VI, exilés du Saint-Siège;

Clément II, fuyant le cachot qu'on lui préparait et allant mourir en Germanie;

Léon IX, fait prisonnier par les normands;

Grégoire VII, toujours de l'aveu de Guizot, "le plus grand pape du moyen-âge," assiégé dans Rome par Henri VI, empereur d'Allemagne, et se réfugiant à Solerne pour s'y coucher dans la tombe;

Victor III, élu dans l'exil;

Urbain II, y passant une partie de son pontificat;

Pascal II, prisonnier d'Henri V d'Allemagne, trépassant d'épuisements et de douleurs à Bénévent;

Gélasse II, pour éviter le même sort, quittant Rome et s'en venant mourir à Cluny;

Innocent II, Eugène III, Alexandre III, Luce III, Innocent III, Innocent IV, Alexandre IV, Urbain IV, Clément IV, Grégoire XI, s'acheminant tristement vers le sol de l'étranger, loin de cette Chaire de Pierre qui leur avait été confiée en dépôt sacré;

Eugène IV, n'échappant quē par la fuite à la fureur des Romains qui l'avaient fait prisonnier ;

Pie VII, arraché du Vatican par Napoléon Ier ;

Pie IX, chassé par la révolution, se réfugiant à Gaëte, puis mourant détrôné dans cette Rome qu'il avait tant aimée :

Léon XIII, le remplaçant sur le trône pontifical et demeurant dans la ville Eternelle pour y souffrir et lutter bravement contre les ennemis de la Papauté et du catholicisme...

.....

IV.

Longtemps, longtemps encore, l'affreux cauchemar passa et repassa devant le sauveur atterré, son âme ne pouvait croire à une semblable ingratitude envers ceux qu'il avait marqués du sceau de son héritage et de son apostolat. L'holocauste lui paraissait impossible ; il élevait les mains vers son père ; il allait le supplier une seconde fois d'éloigner le terrible songe, lorsqu'un cri de sublime résignation s'échappa de sa poitrine :

"Mon Père ! si ce calice ne peut passer sans que je le boive, que votre volonté soit faite !"

Le sacrifice était accepté ; le monde venait d'être sauvé.

Seulement, depuis cette nuit lugubre de l'agonie, les larmes du Christ ont continué de suinter lentement sur les joues de chacun de ses successeurs.

En s'asseyant sur le trône de Saint-Pierre, chaque Pape doit aller les puiser au fond du calice amer du jardin des Oliviers. Dès qu'il l'a porté à ses lèvres, il se fait une sourde rumeur parmi les hommes qui ont aidé à crucifier leur Dieu. Ivres de sang et de vertige, ils se précipitent en foule sur les murs du Vatican, pour renverser d'un seul coup ce vase de la divine tribulation qui doit rester toujours là comme un éternel monument de leur déicide. Mais, écrasés aussi par une éternelle malédiction, leur rage restera toujours impuissante. Les larmes du Christ sont là pour protéger les portes de son Eglise, et toujours elles feront trouver à ceux qui voudront s'élever contre elles, les gémonies sur les bords du Tibre, la roche Tarpéienne aux pieds du Capitole.

FAUCHER DE SAINT-AURICE.



Archéologie.

Curieuse Trouvaille

A
QUEBEC.

MISTERIEUX TESTAMENT

ET UN

TRESOR A TROUVER!

I.

Un citoyen du faubourg Saint-Jean de la cité de Québec, Mr. Isidore Trudel, menuisier, a trouvé un vieux parchemin français, en creusant les fondations d'une maison au numéro 25, rue Sainte-Madeleine.

Cette trouvaille consiste, ni plus ni moins, d'un Testament oligraphe, provenant et signé par François Gutelin, de Saint-Malo, et dont voici la teneur :

*Bello et jure, fugrat lux regio
summa contentione, pugnatuna
est vidoria nobis exidit.
Ne te auferant aliorum consi-
lia.*

Dans le adjnet.

Avant 24 heures je ne serai plus de ce monde. Dieu m'est témoin de ce que j'écris.

Testament.

Voici mon Testament.

A toi, si tu le mérites, car Dieu connaît les siens. A 40 pieds de cet endroit, marchant en droite ligne vers l'Occident, de là courant 7 pieds vers le Midi, à 7 pieds de la surface du sol, entre deux grosses pierres, tu vas trouver un coffre en cuivre, contenant 100 livres pesant d'or et 300 livres pesant d'argent.

Es-tu riche, que tu en feras la charité pour le repos de mon âme.

Es-tu pauvre, que tu l'utiliseras honnêtement et priant Dieu pour moi.

Devant Dieu, qui est mon seul témoin, si tu emploie ce trésor au libertinage, je te souhaite malheur et la mort.

Prie Dieu pour tous les malheureux Français qui sont morts aujourd'hui.

Ce testament est écrit sur un parchemin imprégné d'une substance chimique très odorante. Le manuscrit est en français bien lisi-

ble et suivzot la vicille orthographe ; les s, par exemp'le, ont la forme d'un 8 allongé.

II.

Où a été trouvé ce testament ?

Ce testament a été trouvé dans une petite bouteille hermétiquement bouchée et cachetée, enfermée dans une boîte de ferblanc épais, dont le couvercle avait été solidement scellé d'un cercle d'une espèce de ciment rouge très dur. La bouteille était enveloppée dans des feuillets d'un dictionnaire français-allemand.

La boîte avait été enfouie à environ une profondeur de 4 pieds sous le sol et abritée sous une espèce de cloche, aussi en ferblanc, rongée par la rouille, qui la recouvrait complètement.

Comme on le voit, la trouvaille est tout-à-fait extraordinaire, et le document a un cachet de véracité et de bonne foi très frappant.

La date 1734, ainsi que le premier paragraphe en latin indiquent que le signataire est mort lors de la terrible épidémie de la picote qui décima par centaines la population du pays, et qui emporta le gouverneur de Montréal, M. de la Chassagne.

M. Trudel a fait cette trouvaille mercredi, 24 avril, et il n'a pas encore trouvé le magot, n'ayant pu suivre exactement les indications données. Mais il est plein d'espoir, et il croit pouvoir mettre la main dessus incessamment s'il est à l'endroit mentionné.

III.

Suite des fouilles.

A l'endroit où l'on supposait le magot enfoui, on est arrivé sur le roc !

Mais on a trouvé d'autres richesses ! des ossements !! Sont-ce des os de corps humains ? Les medecins qui les ont vu diffèrent d'opinion là-dessus.

Il a été fait des fouilles, donc, jusqu'à la distance de quelques pieds du point où le testament a été trouvé ; il faut maintenant aller à 40 pieds vers l'ouest, tourner vers le sud et avancer 7 pieds. On a fait le mesurage suivant les indications problématiques du parchemin. Il conduit juste dans la maison occupée par un M. Frénette. Il paraît que ce monsieur n'est pas fâché du tout de savoir le trésor réfugié chez lui. Même, il est décidé à ne pas le laisser chercher et emporter par M. Trudel, sans des conditions préalables dont les proportions sont démesurées à ce qu'on dit. M. Trudel offre \$3,000 à M. Frénette pour l'achat de sa propriété, bien que ne valant qu'environ \$1,500. Le voisin refuse,

12 mai 1734.

Malheureux Américain.
François Gutelin, de Saint-Malo.

En face de ce refus, et de cette situation imprévue, M. Trudel prétend que d'après la loi, le testament révélateur ayant été trouvé chez lui, il a le droit de faire des fouilles chez le voisin et de garder le trésor s'il le trouve. M. Frenette, de son côté, dit qu'un jurisculte l'a assuré que sa propriété était inviolable et que toutes les troupes de l'univers n'y pourraient rien.

IV.

Nouvelle Complication.

Une nouvelle complication surgit tout-à-coup, au sujet du mystérieux trésor de feu François Gutelin. C'est qu'il n'est pas du tout impossible que le dit trésor ait été trouvé antérieurement par un homme du nom de Augustin Croteau, vers 1845. M. F. Drouin, qui est né et a vécu dans la rue Sainte-Madeleine, assure avoir entendu dire qu'un trésor avait été trouvé il y a cinquante ans dans ces environs-là.

Encore une autre preuve. M. Jean Jobin, à propos du coffre-fort trouvé il y a cinquante ans par M. Croteau, dit que celui-ci lui a déclaré à plusieurs reprises qu'il avait trouvé un trésor à près au même endroit que les fouilles d'aujourd'hui. C'était en 1845, lors du grand incendie des faubourgs St. Roch et St. Jean que cette trouvaille aurait eu lieu. Et rien de plus vraisemblable, ajoute M. Jobin, car Croteau était un pauvre homme, et après l'incendie de sa propriété, on l'a vu s'en aller s'établir à Charlesbourg, sur une magnifique propriété appartenant à M. Huot, en face du presbytère.

Ainsi, M. Croteau,—ajoute M. Jobin,—de pauvre qu'il était, devint tout à coup un homme riche. Il prêtait de l'argent à des taux plus minimes que les autres prêteurs du temps. Il vivait largement et chacun se demandait comment un changement si subit s'était produit. M. Augustin Croteau est mort à Charlesbourg il y a quelques années.

On paraît avoir la certitude morale à Québec, que ce M. Croteau avait trouvé un magot quelconque, puisqu'il l'a déclaré lui-même et que ses contemporains qui vivent encore en ont eu connaissance et se le rappellent, et qu'enfin, il n'y a guère moyen d'expliquer le changement subit dans la manière de vivre de cet homme. Maintenant, ne serait-ce pas le trésor de François Gutelin qui a été trouvé en 1845 par M. Croteau? Comme on le voit, le mystère se complique de plus en plus; c'est aux archéologues de Québec de faire des recherches au sujet du singulier personnage, François Gutelin, afin de trouver bientôt la solution de cette énigme.

ETRANGE DECOUVERTE

AU

Nord-Ouest.

On vient de découvrir aux mines de charbon de la Saskatchewan, à six milles de Medecine Hat, sur un rocher escarpé s'élevant à 300 pieds au-dessus du niveau de la rivière Saskatchewan Sud, un lit d'écailles d'huitres et de moules, de quatre pieds de profondeur. A quarante pieds plus bas, on a creusé un puits et on a trouvé un autre dépôt d'écailles marines.

A 150 pieds on a trouvé une couche qui paraît être composée d'écailles de homards.

Il est certain, dit le *Manitoba* qui rapporte ce fait que toute cette région était anciennement le lit d'un vaste océan. Si la mer se retire sur certaines côtes, elle se rattrappe sur d'autres. La terre est soumise à des mouvements séculaires d'oscillation, mais le niveau de la mer demeure constant. C'est le grand principe.

On sait que la Baltique gagne constamment sur la Suède, au point que plusieurs rues des villes de Trelleborg, Ystad, Malmie ont disparu sous les flots. La mer du nord envahit les Pays-Bas. D'immenses territoires sont disparus depuis le temps des Romains, des temples sont aujourd'hui enfuis dans les grèves. Il fut un temps où l'Angleterre et la France étaient réunies. Au 5ième siècle, les Iles Normandes faisaient parties du Continent, et Jersey n'en était séparée que par un ruisseau qu'on passait sur une planche.



Astronomie.

[De l'Union Scientifique.]

La Photographie Céleste.

C'est de l'Angleterre que nous viennent aujourd'hui les derniers progrès accomplis dans la Photographie astronomique.

Par des procédés nouveaux, par un art ingénieux, par la patience et l'habileté, on a réussi à pénétrer plus profondément que jamais dans les mystères de la création sidérale et à trouver un mode de conservation intégrale et sûre des clichés sur lesquels les merveilles du ciel viennent désormais s'imprimer elles-mêmes.

[Ici, l'Union Scientifique d'Amiens, du 11 avril, met sous les yeux de ses lecteurs la reproduction, par la photographie, — sans aucune retouche de main humaine, — d'une photographie directe de la nébuleuse d'Andromède faite, le 29 décembre dernier, par l'astronome anglais, M. Isaac Roberts, à l'aide d'un télescope à miroir à verre argenté, de 20 pouces ou 0,50 d'ouverture. La durée de pose a été de quatre heures.]

Cette nébuleuse, regardée jusqu'ici comme une masse floconneuse, qui paraît assez régulière à l'œil nu, à la jumelle ou dans de petits instruments, et qui se montre morcelée en fragments dans les instruments les plus puissants, révèle ici pour la première fois son caractère de nébuleuse en spirale. On le devine, malgré le vague des traînées.

Il est bien curieux de voir que cette forme spirale, révélée autrefois par le gigantesque télescope de lord Rosse pour la fameuse nébuleuse des Chiens de chasse et que plus d'un astronome attribuait à la courbure du miroir du télescope plutôt qu'à la réalité, il est bien curieux de constater que cette forme, au lieu d'être une exception, devient de plus en plus générale, à mesure que s'accroissent nos moyens de perception. Naguère encore, n'avons-nous pas eu à signaler la même structure dans la nébuleuse du pôle de l'écliptique ?

Il y a là des milliers d'étoiles, qui paraissent en connexion avec cette immense nébulosité. On remarque, outre la condensation centrale, trois autres foyers de condensation. Le temps apprendra s'il y a là des variations et des effets de parallaxe.

M. Roberts a présenté à la même séance de la Société royale astronomique de Londres (11 janvier 1889) une nouvelle photographie des Pléiades, dans laquelle on voit des nébu-

losités enveloppant les étoiles Alcyon, Mérope, Électre et Maia, ainsi que les étoiles 12 et 24.

La Photographie paraît appelée à nous enrichir des découvertes les plus inattendues dans cet ordre d'études. Ce que l'œil humain ne parviendrait jamais à voir, puisque la sensibilité de la rétine n'est pas accrue par le temps, l'œil photographique finit par le découvrir. Ce que cet œil nouveau ne perçoit pas en une heure, il le perçoit en deux. Ce qu'il ne perçoit pas en deux heures, il le perçoit en quatre. Il suffit de laisser exposée la plaque assez longtemps, et la plus faible action photogénique finit par l'impressionner. A l'Observatoire de Harvard-College, M. Pickering a dirigé un appareil photographique vers un point quelconque du Ciel, et cet appareil a découvert en quelques heures douze nébuleuses dans le voisinage de la nébuleuse d'Orion. On peut penser, remarque à ce propos M. Pickering, que le même appareil photographierait quatre à cinq mille nébuleuses nouvelles sur la surface entière du Ciel.

La Photographie va, en peu de temps, transformer l'Astronomie. Mais il est un point essentiel, capital, sans lequel toutes ces nouvelles révélations perdraient une partie de leur valeur, surtout lorsqu'on songe que des millions d'étoiles ne tarderont pas à être enregistrés sur les plaques des astronomes photographes. Il faut que ces plaques durent et puissent, dans plusieurs siècles, être comparées à celles que l'on obtiendra dans l'avenir, afin d'en conclure avec certitude les mouvements et les changements arrivés dans le Ciel. Or les plaques photographiques actuelles sont loin d'être à l'abri des injures du temps. Même en les vitrifiant — sans les déformer? — elles ne seraient pas encore garanties contre les destructions accidentelles. Le verre n'est que trop fragile.

On devra également à M. Roberts un immense progrès à cet égard. A l'aide d'un appareil fort ingénieux, il grave automatiquement les étoiles des clichés photographiques, à leurs positions et grandeurs précises, sur des plaques de cuivre, lesquelles sont inaltérables et peuvent défier les siècles.

La méthode photographique permettra d'enregistrer facilement, d'année en année, la position du pôle; elle simplifie des observations laborieuses, fatigantes et moins sûres.

C'est un œil nouveau qui verra mieux et plus loin que le nôtre, dans les profondeurs de l'infini — et qui, sans doute, — ira sans cesse lui-même en se perfectionnant.

Camille FLAMMARION.

Agriculture.

DU SEMIS

DE

POMME DE TERRE.

L'habitude que l'on a de multiplier les pommes de terre en plantant les tubercules entiers, ou seulement des morceaux coupés et munis d'yeux, a fait généralement négliger le semis ; au point que beaucoup de personnes seraient peut-être fort embarrassées s'ils leur fallait en faire un. Il est bien vrai que la plantation par tubercules, ou quartiers de tubercules est beaucoup plus productive, surtout la première. Mais ceci ne doit pas empêcher de semer ce qui est souvent nécessaire, pour renouveler le plant, et offre d'ailleurs des avantages, puisque c'est par le semis qu'on a obtenu les nombreuses variétés de cette plante précieuse parmi lesquelles on en trouve d'infiniment supérieures les unes aux autres.

Au surplus le semis peut donner, dès la première année, même en plein champ, des produits de bonne grosseur surtout si la terre est douce, légère et bien ameublie. Voici au reste comment il faut procéder :

On recueille les baies qui se trouvent à la partie supérieure des tiges, et qui contiennent les graines ; on les suspend en l'air pour les faire sécher et en hâter la maturité, qui est toujours indiquée par la couleur jaune que prend la baie. Dans cet état, on écrase les baies dans l'eau ; les graines se précipitent au fond ; et on enlève aisément toute la substance parenchymateuse et l'écorce. On décante ensuite, ces graines et on fait sécher au grand air, et à l'ombre, ces graines ainsi lavées. Une fois sèches, elles peuvent se conserver fort longtemps, ce qui doit engager à les recueillir sur les pommes de terre lorsqu'elles sont dans toute leur vigueur, soit pour s'en servir de suite, soit pour n'en faire usage que lorsque le plant commencera à dégénérer.

On laboure à l'avance, et on ameublir parfaitement le terrain destiné au semis ; on

creuse la planche à deux ou trois pouces de profondeur pour lui conserver plus de fraîcheur ; et on sème à la volée, et assez clair, dès que la saison permet de faire cette opération. On recouvre très peu et de préférence avec du terreau bien consommé. Aussitôt qu'elles sont levées on sarcle et on éclaircit, en ayant soin d'arracher les plantes les plus faibles, que l'on peut repiquer ailleurs ; on fait plusieurs fois cette opération, jusqu'à ce que la plantation soit bien nette et que les touffes soient espacées entre elles d'un pied environ en tous sens. On a soin, quand on arrache des tiges près d'autres que l'on conserve, de faire couler un peu de terre auprès des plants, afin qu'ils ne restent pas déchaussés. Lorsqu'ils ont cinq ou six pouces, il est bien de leur donner un bon arrosage, surtout si le temps est sec. Dans cet état on fait un premier buttage modéré, et on continue ensuite de les butter, comme on le pratique pour les pommes de terre que l'on a plantées.

Si on veut avoir, dès la première année, des tubercules plus volumineux, on peut semer sur couches ; et le plant est bon à repiquer en pleine terre dans le cours du mois de mai.

Les directeurs des sections expérimentales des Etats de New-York, Wisconsin, Missouri et Massachusetts, dans leurs rapports sur la culture des pommes de terre, en sont venus à la conclusion que pour obtenir une forte récolte de pommes de terre et de meilleure qualité, il faut avoir recours de temps à autre, à la culture du semis au lieu d'employer les tubercules pour semence, d'une manière constante comme on le fait généralement.

- **Maximes et Pensées.**

L'agriculture, qui est le fondement de la vie humaine, est la source de tous les vrais biens.

Fénélon.

Chez toutes les nations, l'agriculture est la source la plus pure de la prospérité publique.

Chapitel.

La classe des agriculteurs ne devrait-elle pas être la plus estimée de toutes ?

Marmontel.

Collaborateurs de la LYRE D'OR.

Amiot, (Guillaume) Québec.	Desaulniers, (F. L.) Yamachiche.	Le Vasseur, (N.) Québec.
Aubé, (Ed.) Journaliste, Ottawa.	Dick, (Dr. Eugène) St. Agapit.	Lusignan, (A.) Ottawa.
Béchar, (A.) Ottawa.	Dionne, (Dr. N. E.) Québec.	Montpelt, (J. N.) Ottawa.
Brulé, (Rév. J. U.) Saull-au-Riccollet.	Drapeau, (Stanislas) Ottawa.	Poirier, (Hon. P.) Shédiac, N. E.
Brayère, (B. de la) St. Hyacinthe.	Ducharme, (Chas. M.) Montréal.	Renault, (Eugène) Montmagny.
Caouette, (J. B.) Québec.	Duval-Thibeau (Dme. Anna) Fall River	Renault, (Rasoul) Lowell, E. U.
Champagne, (Nap.) Ottawa.	Faucher, (de St. Maurice,) Québec	Rouillard, (Eugène,) Québec.
Charland, (J. Hermas) Montréal.	Garneau, (A.) Ottawa.	Roy, (Elzébert,) Ottawa.
Comeau, (Dr. F.X.) Petit Rocher, N.B.	Gauvreau, (Chas. A.) Isle-Verte.	Smith, (Chevalier Gustave,) Ottawa.
Cotret, (Dr. Elph. A. de) Montréal.	Géllnas, (Sévère,) Ottawa.	Sulfe, (Benjamin,) Ottawa.
Cullen, (A. A.) Digby, N. E.	Glâdu, (L. P.) Oblat, Québec.	Sylvain, (L. P.) Ottawa.
Dé Celles, (A. C.) Ottawa.	L'Ecuyer, (Eugène,) St. Raphael.	Taché, (Louis H.) Ottawa.
De Montigny, (B. A. T.) Chevalier de Pie ix., St. Jérôme.	Legendre, (Napoléon,) Québec.	Thibault, (Charles,) Ottawa.
	Le May, (L. Pamphile,) Québec.	

La Lyre d'Or,

accessible à toutes les bourses par son bon marché, paraît le 1er de chaque mois, par cahier de 48 pages, doublé colonne, avec une

GALERIE NATIONALE

DE

Portraits Historiques, Politiques et Littéraires,

formant à la fin de l'année un superbe volume de 576 pages, se composant, entr'autres matières, des travaux qui suivent:

Littérature.—Choix varié des meilleures productions, tant du Canada que de l'étranger. Les sujets ayant trait aux matières suivantes entrent dans le cadre de cette publication, savoir: *Philosophie, Eloquence, Discours, Critiques, Bibliographie, Voyages, Légendes et Œuvres d'imagination.*

Religion.—EXTRAITS d'ouvrages où l'on expose les preuves de la Religion, les dogmes de la Foi, les règles de la Morale, etc. — RAPPORTS ET LETTRES édifiantes sur les Missions du Canada et des pays étrangers. — EXPOSÉ ET RÉSUMÉ de tous les faits et de toutes les questions d'actualité religieuse soulevées dans l'intervalle de chaque fascicule mensuel.

Histoire.—Mémoires sur le Canada et autres pays. Aperçus sur l'histoire de l'Eglise et du Clergé. Etudes des mœurs et des monuments, etc.

Biographie.—Galerie nationale de portraits historiques, politiques et littéraires du Canada et de l'étranger.

Archéologie.—Rapports, Inscriptions, Monuments, etc., tant du Canada que d'ailleurs, avec Mémoires sur les Fouilles, ou découverte de Ruines, etc., etc.

Sciences et Beaux-Arts.—Découvertes scientifiques, et applications des sciences aux arts. Revue des concours et compte-rendu des œuvres d'art.

Jurisprudence Ecclésiastique.—Analyse ou rapports sur les Causes les plus célèbres concernant les immunités des Cures et des Marguilliers, dans la Province de Québec, de même qu'à l'étranger.

Agriculture.—Travaux, Recherches, Découvertes et Perfectionnements. Système amélioré de cultures, et la vie des champs.

Chronique.—Analyse des rapports se rattachant à l'industrie, la finance, et aux événements sociaux les plus importants du monde entier.

LA
LYRE D'OR.

Comme les beaux anges de Millou, qui puisaient la lumière dans des vases d'or, les jeunes personnes viendront à notre Revue puiser ces enseignements et cette éducation sérieuse qui font l'orgueil des mères et l'honneur des familles.

OTTAWA, 1er Mai 1889.

Le mois de Marie.

O vous, la gloire de Jérusalem, la joie d'Israël, la joie des anges, priez pour nous.

Le beau mois de mai, c'est le mois de Marie; le mois des fleurs, des consolations, des bénédictions et des conversions..... La terre, pendant si longtemps couverte de son manteau de neige, a enfin jeté le voile de deuil qui la couvrait, pour se parer bientôt de fleurs et recevoir les ardents rayons du Soleil, qui vont porter la chaleur et la fécondité dans son sein. Les petits oiseaux viennent prendre leur place dans les champs ou dans les bocages, au bord des lacs et des ruisseaux, pour recevoir leurs amours, chanter, bénir, remercier Celui devant qui " tout ce qui est grand devant les hommes n'est que néant, poussière et cendre. "

Le vieillard courbé, couvert de cheveux blancs et proche du tombeau, sourit avec la nature, à l'approche de ce beau mois, qui va unir le ciel à la terre, les anges aux hommes,

et relève son front vers le ciel pour contempler la Reine des anges et des hommes. Ah ! pour lui, tout ne finit pas avec la mort ; il a d'autres espérances que celle de la tombe, car il aime Marie ! sa douce protectrice. Celle qui fut toujours pure, aux yeux de son Créateur, l'a pris sous son égide, dès le berceau, et l'a conduit dans les sentiers de cette vallée de larmes, écartant de son chemin tout ce qui aurait pu souiller son âme qui, bientôt, va entrer en possession de l'héritage des justes, des enfants de Marie.

La femme, sur son lit de mort, entourée de ses enfants, qui bientôt n'auront plus de mère, les bénit, et leur montrant l'image de la "Consolatrice des affligés," leur dit : "Mes enfants, bientôt vous n'aurez plus de mère... il ne restera de moi sur la terre qu'un cadavre hideux, que vous vous hâterez de mettre en terre ; mais, consolez-vous, la Reine du ciel ne vous oubliera jamais," et après avoir placé l'image de la Mère de Dieu sur la poitrine de ses orphelins, elle s'endort tranquillement dans le Seigneur.

Le pêcheur, indifférent à tous ses devoirs religieux, ne peut résister à la main invisible qui l'entraîne vers l'autel de Marie, et là, en présence du "Refuge des pêcheurs," il verse d'abondantes larmes qui arrosent la terre de son âme et fait germer dans son cœur la semence de la parole de Dieu !

Partout on aime Marie, car Marie est partout où il y a des douleurs : elle est avec le matelot dans la tempête ; au chevet du mourant, comme au pied de la Croix ; consolant et mêlant ses larmes avec celles de la veuve et de l'orphelin qui lui ont été donnés pour enfants, par son fils bien-aimé, Jésus, sur la Croix. Quelle consolation !.....

Les sons de l'Orgue, unis à la voix angélique d'un chœur organisé pour la circonstance, éivre nos âmes de bonheur : il nous semble que nous touchons au terme de notre exil d'où, dégagé de cette enveloppe de poussière, nous prendrons notre essor vers notre patrie ; mais, rétenus par le poids de nos misères, nous nous retrouvons toujours au lieu qu'occupe notre corps et, dans l'excès de notre amertume, semblable au petit oiseau qu'une main cruelle retient loin de sa mère, nous implorons Marie, la "Porte du Ciel," qui nous console de son

beau sourire, et, nous montrant son Fils bien-aimé, nous dit "Qu'il faut passer par le creuset des souffrances pour arriver jusqu'à lui."

Le 24 Juin prochain, à Québec.

Nous sommes informé que le R. P. Plessis, des Frères Prêcheurs, jeune religieux, doué d'une merveilleuse éloquence, a accepté l'invitation de prononcer le sermon de circonstance à l'inauguration du monument Cartier-Brebeuf, le 24 juin prochain.

Le public apprendra aussi avec plaisir que l'honorable P. J. O. Chauveau, l'orateur éminent de l'inauguration du monument des braves, en 1855, représentera l'éloquence laïque dans cette grande célébration nationale du 24 juin prochain.

Société Royale.

Voici les travaux qui doivent être soumis et lus devant la Société Royale, le 7 mai :

- 10.—Souvenirs de Paris ; la fête du 14 juillet, par Joseph Marnette.
- 20.—Le golfe Saint-Laurent, (1626-1632) par Benjamin Sulte.
- 30.—Le système du jury. Son fonctionnement au Canada et son influence sur nos mœurs publiques, par Alphonse Lusignan.
- 40.—De Marseille à Oran. L'empereur Maximilien, homme de lettres, poète, philosophe et chrétien, par Faucher de Saint-Maurice.
- 50.—Montcalm peint par lui-même, d'après des pièces entièrement inédites, par l'abbé H. E. Casgrain.
- 60.—Le régime parlementaire en France et dans la province de Québec, par A. De Celles.
- 70.—Parallèle historique entre le comte de la Galissonnière et lord Dufferin, par J. M. Lemoine.

Le Bazar des Orphelins.

Le bazar de l'Orphelinat Saint-Joseph est ouvert depuis lundi dernier, 6 mai, et les dames qui se dévouent à cette œuvre comptent sur la générosité de notre excellent public.

Les tables du bazar sont couvertes de magnifiques objets, dons d'âmes généreuses et charitables. Des listes circulent dans la salle et se remplissent avec une rapidité de bon augure. Espérons que chacun se fera un devoir d'exercer la charité en faveur d'orphelins qui attendent, de la part de ceux qui jouissent d'une certaine aisance, qui passent une vie facile et sans trop d'inquiétude, l'appui que la mort de leurs parents leur a enlevé, n'ayant plus d'autres ressources que celles que la charité inspire.

Sainte-Anne de Beaupré.

La basilique de Ste-Anne de Beaupré sera solennellement consacrée le matin du jeudi, 16 mai courant. Voici l'ordre réglé pour la cérémonie :

Son Eminence le cardinal Taschereau consacra la basilique et le maître-autel dédié à sainte Anne ;

Sa Grandeur Mgr Fabre, archevêque de Montréal, l'autel de Notre-Dame du Perpétuel Secours ;

Sa Grandeur Mgr Duhamel, archevêque d'Ottawa, l'autel de saint Joseph ;

Sa Grandeur Mgr Lafèche, évêque des Trois-Rivières, l'autel de saint Alphonse ;

Sa Grandeur Mgr Langevin, évêque de Rimouski, l'autel de saint Joachim ;

Sa Grandeur Mgr Racine, évêque de Sherbrooke, l'autel de la Sainte-Famille ;

Sa Grandeur Mgr Moreau, évêque de Saint-Hyacinthe, l'autel du Sacré-Cœur.

Tous les membres du clergé sont spécialement invités à la cérémonie.

Guerre à l'intempérance !

Ce que l'on boit et ce que l'on fume au Canada.

I

Sait-on combien il s'est manufacturé de spiritueux au Canada en l'an de grâce 1888? 5,514,589 gallons. C'est une augmentation de plus d'un million de gallons sur la fabrication de 1886.

C'est un chiffre prodigieux. Il représente un gallon de boisson pour chaque homme et femme et enfant du pays,

La fabrication du tabac et des cigarettes se fait aussi sur une grande échelle.

Le rendement de l'an dernier est estimé à 10,608,026 livres.

Le livre bleu auquel nous empruntons ces chiffres fait observer par la même occasion que la production du tabac canadien, loin de périlcliter, prend chaque année un essor de plus en plus considérable.

	Livres.
1884	320,804
1885	495,721
1886	399,691
1887	517,846
1888	676,335

Les droits perçus sur le tabac, de toute espèce, sur les cigares et cigarettes, ont rapporté en 1888 une somme de \$2,394,607.

II

Il n'y a pas à se le dissimuler, dit le *Progrès de l'Est*, l'ivrognerie est devenu chez nous un grand défaut national. Tout le monde boit et on boit trop, tel est le cri général. Il importe donc de combattre ce vice par tous les moyens légitimes.

L'un des bons moyens, c'est de faire observer la loi relative à la vente des boissons dans les auberges. Il faut bien l'avouer, il y a là de graves abus. On admet que la loi est sévère, mais on dit qu'il est impossible de la faire observer. Un peu de bonne volonté serait d'un grand secours.

La ville d'Ottawa vient de donner le bon exemple sous ce rapport. Voici ce que nous lisons dans les dernières dépêches :

Pour la première fois peut-être dans l'histoire d'Ottawa, la loi des licences a été observée dimanche. Toutes les portes des auberges étaient fermées, non seulement celles qui donnent sur la rue, mais même les entrées secrètes. Les inspecteurs n'en doivent tirer aucune gloire, car ils n'ont jamais pu réussir à obtenir un aussi beau résultat,

Tout le mérite de cette action est dû à l'acte volontaire des aubergistes qui, au nombre de 68, ont récemment signé une adresse à leurs clients pour les avertir qu'à l'avenir, ils fermentaient leurs portes à six heures le samedi soir et ne les rouvriraient que le lundi matin. Ces avis ont été affichés par leurs signataires

dans leurs salles de débit. Ce moyen plus pratique de faire observer la loi, jette une lumière nouvelle sur la manière dont les inspecteurs réussissaient à ne la pas faire observer.

III

Le docteur Darimon, de New York, constate que de 1865 à 1875—une période de dix ans seulement—l'alcool a eu à son passif, aux Etats-Unis, plus de dix mille suicides, qu'il a détruit trois cent mille existences, fait deux cent mille veuves et un million d'orphelins, laissé cent mille enfants à la charge de l'Etat, et fait entrer cent cinquante mille individus en prison et dans les asiles.

Dans ces conditions, et étant donné l'abrutissante façon dont on ingurgite le whiskey, on comprend pourquoi tant de prohibitionnistes voudraient interdire la fabrication et la vente de ce destructeur de l'humanité.

Ce rapport prouve à l'évidence que l'alcool cause plus de désastres que les guerres les plus meurtrières. On a donc raison de dire l'alcool voilà l'ennemi de l'humanité.

IV

La Belgique s'est mise à l'œuvre pour combattre l'hydre de l'alcoolisme.

Les ravages de l'ivrognerie sont immenses dans ce pays.

Voici une affiche que la Ligue belge contre l'alcoolisme offre pour être affichée aux ateliers, usines, salles de conférences :

L'ALCOOLISME EN BELGIQUE.

" Le pays boit 70,000,000 de litres d'alcool par an.

" La consommation ne fait qu'augmenter.

" Tandis que depuis quatre ans la population ne s'est accru que de 14 p. c., la consommation de l'alcool a augmenté de 37 p. c. avec elle ont augmenté :

Les cas de folie de	45 p. c.
La criminalité de	74 p. c.
Les cas de suicide de	80 p. c.
La mendicité et le vagabondage de	150 p. c.

" Cet état de choses est dû en très grande partie à l'alcoolisme,

" Le pays dépense en boissons fortes 135 millions par an tandis que l'Etat ne dépense que 16 millions à l'instruction publique.

" Il y a 5,500 écoles et environ 136,000 cabarets."

C'est à faire réfléchir qu'un tel état de chose!

Observations patriotiques.

Nous lisons ce qui suit dans la *Semaine Religieuse*, organe de l'Archevêque de Montréal :

Par un vote imposant de 188 contre 13, la chambre des communes, faisant acte de justice et de sagesse, vient d'appuyer le gouvernement fédéral qui refusait de désavouer une loi provinciale de Québec; par cette loi, l'autorité civile avait réglé, de concert avec l'autorité religieuse, la question longtemps débattue de la restitution des biens enlevés naguère aux jésuites. Presqu'en même temps, à la législature d'Ontario, un débat très important, et qui devait décider du sort de la langue française parmi nos frères de l'Ouest, se terminait à leur avantage, grâce surtout à un éloquent discours prononcé par l'honorable G. W. Ross, ministre de l'Instruction publique.

Ce double résultat, sans nous surprendre, nous a réjouis.

Le nom catholique, sans inspirer aucune frayeur, commande le respect, et après avoir fait preuve pendant plus d'un siècle d'une loyauté franche et généreuse envers la couronne d'Angleterre et des différents gouvernements de notre pays, les Canadiens-français ont définitivement conquis l'estime de leurs concitoyens anglais les plus sérieux et les plus pensants.

Pendant, disons sans détour, les discussions souvent très vives auxquelles ont donné lieu ces deux importantes questions, renferment plus d'un enseignement qu'il importe, à notre avis, de ne pas laisser inaperçu. D'abord on a pu voir combien, sur le domaine religieux et français, l'union nous est profitable, et jusqu'à quel point nous serions forts dans la revendication et la sauvegarde de nos droits, si, ne portant jamais atteinte

aux aspirations légitimes de nos amis anglais ou protestants, et vivant avec eux dans les termes d'une parfaite harmonie, nous savions ne pas disperser nos forces et ne pas dépenser inutilement dans des querelles disgracieuses, sans fondement et sans but, un temps et des avantages précieux.

Il est un autre point sur lequel nous croyons devoir appeler l'attention du public et plus spécialement celle de nos frères et de leurs guides spirituels.

Nous rendons justice à la noblesse et à la sincérité de langage avec lesquelles les journaux anglais les mieux connus nous ont traités, nous catholiques et Canadiens, pendant cette phase critique ; nous reconnaissons de même avec bonheur que dans les enceintes parlementaires, des hommes remarquables par leur science historique, leurs talents oratoires, leur sagesse et leur esprit de conciliation, mettant de côté toute passion et tout préjugé, ont non seulement proclamé les droits acquis, mais encore célébré les bienfaits de l'Eglise en ce pays, et le dévouement inaltérable du peuple canadien à l'autorité britannique.

Mais, sur d'autres théâtres, et là où l'on devait s'attendre à plus de calme et de modération, pour ne pas dire plus de justice et de charité ; dans des journaux plutôt sectaires que politiques, dans les assemblées convoquées et dirigées par des ministres de l'Evangile et dans les temples eux-mêmes, on a vu des écrivains, des orateurs, souffler la haine et la discorde dans des écrits et des harangues passionnés ; chercher à soulever une rivalité mesquine et dangereuse entre les races et les croyances, faire en un mot une œuvre absolument contraire à la raison que se donnent ordinairement ceux qui ont pris une pareille responsabilité.

A propos d'une restitution de biens ou d'un règlement scolaire, on a parlé du Pape, de l'Eglise romaine, de la hiérarchie catholique, du clergé et des Jésuites surtout, dans des termes qui, s'ils eussent trouvé de l'écho parmi les populations protestantes, étaient de nature à produire une antipathie funeste à tous, sans compter que, n'eût été la sagesse de notre clergé, ils auraient pu amener de la part des catholiques de vives et bien justifiables représailles dont les conséquences eussent été des plus déplorables.

Nous ne voulons pas insister sur le fait que jamais nos évêques et notre clergé n'ont donné un tel exemple ; nous ne voulons pas non plus appuyer sur le résultat négatif produit par cet amoncellement d'insultes et d'accusations dont l'in vraisemblance et le ridicule ont suffi pour détruire toute la portée.

Encore moins défendrons-nous l'Eglise, ses croyances et sa morale contre des attaques qui ne sont point nouvelles et que l'on a cent fois réfutées ; il est évident que, mêmes chez ceux qui ne partagent pas notre foi, on ne se laisse plus prendre à ces diatribes rendues inutiles par leur exagération trop manifeste.

Mais, au milieu de toutes ces clamours, il y a une injure plus sensible, qui perce plutôt qu'elle n'est lancée ouvertement contre nous. On ne s'est pas gêné pour insinuer que les Canadiens-français formaient une race étrangère et même dangereuse en ce pays si souvent arrosé du sang de nos braves ; on a mis en doute leur fidélité et loyauté, de leurs tendances on a même prétendu que cette double qualité de catholiques et de français constituait une menace pour la tranquillité et la prospérité de la nation.

L'honorable G. W. Ross, rappelant quelques dates, a victorieusement détruit ces assertions plus ou moins voilées, et la conclusion de son discours, c'est que, non seulement la Couronne britannique eut toujours des sujets fidèles dans les Canadiens-français depuis la conquête jusqu'à nos jours, mais même, et il est bon de buriner dans certains esprits cette vérité, si l'Angleterre possède encore le Canada, c'est, dans une large mesure, grâce aux Canadiens-français : l'histoire est impitoyable envers nos détracteurs sur ce point.

Or, ce fait, éloquemment énoncé par l'honorable ministre, demande quelques explications.

Bien peu croiront que la sympathie seule pouvait, aux différentes époques transformer des jeunes gens en soldats et en héros ; chacun sait même que, plus d'une fois, ils eurent à repousser des offres capables de les séduire, et durent résister à l'entraînement d'exemples qui ne leur venaient pas des pays étrangers ; dans l'incertitude où ils étaient sur l'issue de la guerre, ils pouvaient obéir au seul motif de

l'intérêt, en courant aux armes pour défendre un pays où ils n'étaient pas absolument heureux et qui pouvait un moment à l'autre passer à d'autres maîtres.

Non, ils eurent à lutter contre eux-mêmes avant d'aller combattre les ennemis de l'Angleterre.

Et où trouver le mobile qui les retint dans le devoir, et qui fit d'eux des citoyens toujours soumis et des défenseurs toujours courageux de nos frontières.

Que ceux là l'apprennent une fois pour toutes, qui ont toujours une pierre à nous lancer.

Le caractère français chevaleresque comme celui des fils d'Albion, faisait les Canadiens loyaux par tempérament; le sentiment religieux, profondément empreint dans leur âme, consacrait cette loyauté et, l'appuyant sur la foi, l'empêchait de jamais faiblir; et si on veut se donner la peine de lire les mandements de nos évêques pour chaque époque où il fallut prouver sa loyauté par le tribut du sang, on se convaincra que toujours la voix de l'autorité religieuse se fit entendre, forte et paternelle, pour rappeler aux Canadiens-français la foi du serment et le devoir imposé par le respect et l'obéissance envers les supérieurs légitimes :

".....Des motifs encore plus pressants doivent parler à votre cœur dans le moment présent. Vos serments, votre religion, vous imposent une obligation indispensable de défendre de tout votre pouvoir votre patrie et votre roi. Fermez donc, chers Canadiens, les oreilles, et n'écoutez pas les séditeurs qui cherchent à vous rendre malheureux, et à étouffer dans vos cœurs les sentiments de soumission à vos légitimes supérieurs, que l'éducation et la religion y avaient gravés."

Ces lignes, que nous citons du mandement de Mgr Briand (22 mars 1775), sont la substance de ce qu'écrivent les autres évêques dans les circonstances analogues, et leurs enseignements qui, du reste, rencontraient les sentiments de la population, furent si bien écoutés et suivis que la loyauté et la valeur militaire de nos soldats ont dû être reconnues dans des rapports officiels publiés à la fin de chaque campagne.

Et dernièrement, lors de l'Inauguration du collège canadien à Rome, Mgr l'Archevêque

de Montréal pouvait, en présence de M. Kennedy, chargé d'affaire de Sa Majesté Britannique, et aux applaudissements d'une nombreuse assemblée, prononcer ces paroles qui résument toute l'histoire du peuple canadien : " J'aime à proclamer la loyauté des Canadiens catholiques envers l'auguste souveraine que vous avez l'honneur de représenter parmi nous. Oui, les Canadiens, tout en restant attachés de cœur à la mère-patrie, la France, sont sujets loyaux et dévoués de l'Angleterre, et j'en donnerai deux raisons : la première, c'est qu'ils sont catholiques et que la religion catholique prescrit la soumission et la fidélité aux pouvoirs légitimes ; la seconde, c'est que l'Angleterre a respecté nos croyances et nos traditions religieuses à ce point que l'on peut sans crainte proclamer le Canada le pays où l'Eglise catholique jouit de la plus grande liberté. "

Ajoutons que dans plusieurs circonstances, les évêques ont eu à se réclamer contre les griefs sérieux, qui les atteignaient directement avec leur peuple, ou à revendiquer des droits indéniables dont on leur refusait l'exercice ; mais l'ont-ils fait avec le moyen de l'injure contre leurs concitoyens mieux traités ou en attisant dans des réunions populaires le feu d'une haine fratricide ?

Jamais !!

Si nous rappelons ces choses, ce n'est pas que nous éprouvions aucune crainte à la vue de tant d'agissements ; l'importance pratique de tous ces discours et de toutes ces résolutions, démontrée par un vote final de treize n'a pas de quoi nous émouvoir, mais il est bon, croyons-nous, de ne pas laisser peser sur le peuple canadien des soupçons injustes, qui, n'étant partagés que par un petit nombre, n'en sont pas moins contraires à la vérité et à l'honneur de ceux qui les entretiennent.

Necrologie.

On annonce de Québec le décès de Madame Massue, veuve de feu l'honorable Louis Massue, décédée à l'âge avancé de 85 ans et 9 mois.

Avec elle disparaît l'un des derniers chaînons de la chaîne vivante qui relie l'ancienne société québécoise avec la société actuelle.

Contemporaine des Bédard, des Caron, des Van Felson, Madame Massue vécut longtemps dans l'intimité de ces familles qui donnaient alors le ton à la bonne société de Québec et dont les traditions qu'elles ont transmises lui donnent encore aujourd'hui un cachet de distinction si remarquable.

Madame Massue fut aussi, à cette époque, à la tête de toutes les sociétés de bienfaisance. Ainsi, c'est elle qui, en 1850, de concert avec madame juge Van Felson et madame Dr Painchaud, fonda l'hospice des Sœurs de la Charité à Québec.

Pour subvenir aux besoins de cet hospice il fallut des ressources d'argent. On inaugura alors des bazars de charité que madame Massue présida pendant vingt années consécutives.

Aussi modeste que pieuse et bonne, ses œuvres les plus grandes et les plus méritoires ne sont pas celles que le monde a connues et peut rappeler, mais bien celles accomplies sous les voiles discrets d'une charité intelligente et discrète. Le temps de la récompense en était arrivé, c'est pourquoi Dieu l'a appelée à lui!

Madame Massue était la mère de feu madame Thomas-Jacques Taschereau, de St-Joseph de la Beauce, et de madame Alexandre LeMoine, de Québec.

Madame T. C. Casgrain, Madame Panet Angers et Madame veuve Arthur Hamel sont ses petites-filles.

Les funérailles de Madame Massue ont eu lieu mercredi à la Basilique.

SOMMAIRE.

Littérature.

- Le Manoir Mystérieux, (Roman canadien historique.) :
 Chap. III.—L'Entrevue,..... 193
 Chap. IV.—Silence recommandé, 200

Tribune Sacrée.

- Vérité et Beauté de la Foi catholique, (suite) par Mgr. de SÉOUR..... 202

Missions Catholiques.

- Notes sur l'Œuvre de la Propagation de la Foi :
 II.—Afrique Occidentale,..... 204
 III.— “ Méridionale,..... 205
 IV.— “ Orientale,..... 206
 V.— Iles africaines de la mer des Indes,..... 206
 VI.— Iles africaines de l'Océan atlantique,..... 207
 VII.— Afrique Equatoriale,..... 207

Martyrologe.

- Notice sur le martyr du R. P. de Perboyre, missionnaire en Chine,...., 208

Collaboration.

- La Gaspésie, (suite.) par A. BÉCHARD,.... 215
 Chronique, par C. M. DUCHARME,..... 218
 Les bonnes lectures, par l'abbé J. U. BRULÉ,..... 220

Corbeille Poétique.

- Le mois de Marie! 222
 Ave Maria!..... 222

Patriotisme.

- Manifeste de la Société St. Jean-Baptiste de Québec,..... 223
 Manifeste de la Société St. Jean-Baptiste de Fall River,..... 224
 Quelques vérités, par l'abbé Brûlé,..... 225

Bibliographie.

- Histoire de la Société St. Jean-Baptiste du Canada,..... 226
 A propos des Héroïnes de la Nouvelle-France, par Chas. GAUVREAU,.... 226

Monographie.

- Les larmes du Christ, par Faucher de Saint-Maurice,..... 227

Archéologie.

- Curieuse trouvaille à Québec,..... 230
 Etrange découverte au Nord-Ouest,..... 231

Astronomie.

- La Photographie céleste, par Camille Flammarion,..... 232

Agriculture.

- Du semis de la pomme de terre,..... 233

Maximes et Pensées.

- Pensées diverses..... 201 et 233

Chronique Générale.

- Le mois de Marie!..... 234
 Le 24 juin, à Québec,..... 235
 La Société Royale du Canada,..... 235
 Le bazar des orphelins St.-Joseph,..... 235
 Ste. Anne de Beaupré,..... 235
 Guerre à l'intempérance,..... 236
 Observations patriotiques,..... 237
 Nécrologie,..... 239
 Sommaire,..... 240